



# TRACES

REVUE DE LA SOCIÉTÉ  
DES PROFESSEURS  
D'HISTOIRE DU QUÉBEC

PRINTEMPS 2023  
VOLUME 61 – NO 2

Les 75 ans du fleurdelisé • Célébrité et migrations  
dans le Nord-Est américain • Le hockey à ses débuts •  
Comprendre l'histoire par les réseaux conceptuels

ISSN 0225-9710

## SPHQ

Mot du président  
Raymond Bédard **3**

## Pleins feux sur l'Histoire

Mille après mille, Célébrité et migrations dans le Nord-Est américain (extrait)  
Pierre Lavoie **7**

Le hockey a-t-il été inventé au Québec?  
Martin Landry **15**

Le fleurdelisé a 75 ans !  
Alain Gariépy **18**

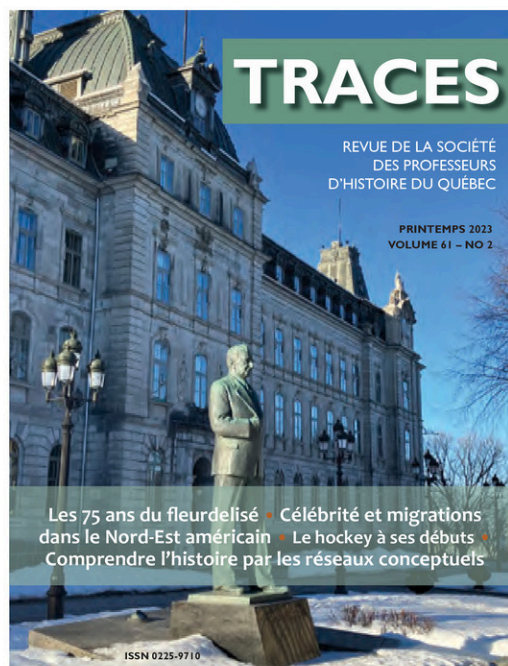
« De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace »  
Les origines oubliées de la devise de la Réserve navale du Canada  
Samuel Vénier **24**

## Activités pédagogiques

Balado *Passé date ?* (3<sup>e</sup> saison) – Quiz  
Raymond Bédard **33**

– Solutionnaire **30**

À découvrir : un espace consacré à l'exercice du droit de vote, d'hier à aujourd'hui  
Marlène Lebreux **35**



## Didactique en mouvement

Tisser des réseaux conceptuels pour construire sa compréhension des réalités sociales en histoire au premier cycle du secondaire  
Jean-Louis Jadouille **37**

## Quoi de neuf ?

Côté livres **44**

Côté musées **48**

En page couverture, la statue de Maurice Duplessis

Le monument Maurice-Duplessis est situé en bordure de la Grande Allée, à l'ombre de l'hôtel du Parlement. Ce monument de la ville de Québec a été inauguré par le gouvernement de René Lévesque en 1977, plus de 15 ans après la réalisation de la statue. Il représente un hommage au nationalisme de Maurice Duplessis qui fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959.

Commandé au sculpteur Émile Brunet en 1959 par le gouvernement unioniste de Paul Sauvé, le bronze du controversé premier ministre Duplessis fut livré en 1960 alors que le Parti libéral était de retour au pouvoir après un intermède de plus de 15 ans. Le gouvernement de Jean Lesage avait alors refusé d'élever un monument à celui qui avait été si longtemps son adversaire et qui était associé à une période de « grande noirceur » pour le Québec.

Source : Commission de la capitale nationale du Québec | Photo : Raymond Bédard

La Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) a été fondée à Québec le 20 octobre 1962 à l'initiative du professeur Pierre Savard (1938-1998), secrétaire de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, avec la complicité du professeur Marcel Trudel (1917-2011), de la même institution, et de l'abbé Georges-Étienne Proulx (1921-1998).

La SPHQ a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'histoire au Québec, sous tous ses aspects auprès de ses membres et de la population en général, et de contribuer à assurer l'information et le développement professionnel de ses membres. À cette fin et par son expertise, elle peut mener des campagnes d'information et d'éducation, faire des représentations et des recherches concernant l'enseignement de l'histoire au Québec, développer des alliances avec d'autres organismes et prendre tout autre moyen jugé utile pour réaliser cette mission.

La revue *Traces* vise à assurer la diffusion de l'information et le développement professionnel des membres de la SPHQ.

Elle se veut un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire au secondaire.

Le nom *Traces* a été choisi pour rappeler les fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé.

Il rejoint, en second lieu, l'empreinte particulière laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit.

Il évoque finalement l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec.

**Comité de rédaction** : Raymond Bédard (rédacteur en chef), Patrick Baker, Dominique Laperle, Samuel Rabouin, Adriana Catinca Stan  
**Infographie** : Vivadesign  
**Impression** : Imprimerie des Éditions Vaudreuil, 2891, rue du Meunier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2

**Dépôt légal** : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0225-9710.  
Envoi de publication no 40044834.  
Port de retour garanti.  
Date de parution : mars 2023  
Indexé dans *Repère*.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro engagent la responsabilité de leurs auteurs uniquement. Les titres, textes de présentation, encadrés, illustrations et légendes sont de la rédaction.

Le masculin est utilisé comme genre neutre pour désigner les hommes et les femmes.

Revue *Traces*  
Case postale 311  
Saint-Bruno-de-Montarville  
(Québec) J3V 5G8  
www.sphq.quebec  
Publicité : president@sphq.quebec

**Adhésion annuelle à la SPHQ** avec 4 numéros  
Individu : 80 \$  
Institution : 90 \$  
Retraité ou étudiant : 40 \$  
Frais de poste et de manutention inclus

# Mot du président

**Raymond Bédard**  
Enseignant à la retraite



## Un nouveau plan...

Le nouveau ministre de l'Éducation, Bernard Drainville a fait connaître à la fin de janvier ses priorités pour améliorer la situation dans les écoles. Que ce soit pour bonifier l'apprentissage du français, pour favoriser l'obtention plus rapide du brevet en enseignement pour les détenteurs de baccalauréat disciplinaire ou pour rénover les écoles, pour n'en nommer que quelques-unes, on sent que le ministre a sondé le terrain et veut donner un souffle nouveau à l'Éducation. Mais au-delà de cette volonté d'améliorer la situation, il faut aussi connaître les moyens qui seront mis en place pour y arriver. Cet aspect essentiel n'est pas encore précisé dans son message. À suivre...

## Draft & Goal contre ChatGPT

Assisterons-nous à une guerre entre logiciels d'intelligence artificielle ? Avec l'arrivée en février dernier du nouveau logiciel franco-québécois *Draft & Goal* conçu pour détecter les textes écrits par le robot conversationnel *ChatGPT*, les hostilités semblent être lancées. Difficile pour les enseignants de s'y retrouver avec toute cette nouvelle technologie qui évolue si rapidement. Chose certaine, le développement de l'esprit critique chez les élèves par le recours à diverses sources d'information reste une mission fondamentale pour l'école québécoise. Les deux compétences transversales du nouveau référentiel de la profession enseignante, mobiliser le numérique et agir en accord avec les principes éthique de la profession sont, dans ce contexte d'effervescence technologique, plus pertinentes que jamais.

## L'électricité du Labrador

Le contrat d'approvisionnement en électricité en provenance du complexe Churchill Falls qui lie le Québec à Terre-Neuve-et-Labrador, viendra à échéance en 2041. En raison des besoins croissants en électricité, le premier ministre François Legault prend l'initiative d'entamer dès cette année des pourparlers en vue de renouveler ce contrat. Terre-Neuve dénonce généralement cette entente signée en 1969 par laquelle le gouvernement du Québec obtient à faible coût l'électricité en échange d'une participation au financement et de l'expertise d'Hydro-Québec pour la construction du barrage sur la rivière Churchill au Labrador. Les négociations risquent

d'être difficiles compte tenu du sentiment d'injustice que les Terre-neuviens ressentent à l'égard du Québec qui s'enrichit en vendant l'électricité achetée à bas prix chez eux pour la revendre aux États-Unis à prix fort.

Or, on oublie parfois que les frontières du Labrador n'ont pas toujours été celles d'aujourd'hui. En 1912, le territoire de l'Ungava est rattaché au Québec confirmant par la même occasion que le territoire du Labrador, appartenant à Terre-Neuve, alors toujours colonie de l'Angleterre, correspond à plus ou moins 2 km le long de la côte. Dans les années 1920, une compagnie de pâtes et papier qui devait s'installer au Labrador et qui avait obtenu 15 millions de dollars du trésor britannique, est acculée à la faillite. En 1926, le Conseil privé de Londres, alors le plus haut tribunal du Canada, est saisi du dossier et l'année suivante octroie la totalité du Labrador à Terre-Neuve. Curieusement, deux des cinq lords-juges sont requérants dans cette faillite. Le Québec vient de perdre un territoire au potentiel hydro-électrique immense. Le gouvernement libéral du Québec, alors dirigé par L.-A. Taschereau, tentera sans succès de contester cette décision du Conseil privé.

Dans le livre *Québec un siècle d'électricité*, les auteurs racontent la rencontre de 1954 entre Bill Southam, directeur général de la compagnie Brinco, et Maurice Duplessis, afin d'obtenir la collaboration du gouvernement du Québec pour permettre d'écouler la future production d'électricité des chutes Hamilton (rebaptisées Churchill en 1965). « Duplessis lui laisse entendre que le Québec est très bien pourvu en richesses naturelles et va même jusqu'à se demander, sur un ton à peine moqueur, si les

chutes Hamilton sont vraiment à Terre-Neuve. »<sup>1</sup> Le litige frontalier entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador ne date pas d'hier et n'est pas tout à fait réglé puisque le Québec ne reconnaît toujours pas le tracé de la frontière sud du Labrador.



Le premier ministre Taschereau, à Londres en octobre 1926, venu plaider la cause du Labrador devant le Conseil Privé. (Source Wikipédia commun)

Pour en savoir plus sur la question de l'évolution des frontières du Québec, le livre de Henri Dorion et de Jean-Paul Lacasse, *Le Québec : territoire incertain*, publié chez Septentrion en 2011, fait toujours autorité.

## Auschwitz-Birkenau de l'intérieur

L'écrivain portugais José Rodrigues Dos Santos qui s'est fait connaître en 2012 avec le roman *La Formule de Dieu*, vient de publier deux romans troublants sur la vie dans les camps de la mort en Pologne, *Le Magicien d'Auschwitz* et *Le Manuscrit de Birkenau*. Ces deux romans, dont l'histoire se déroule d'abord en Tchécoslovaquie puis en Pologne dans le camp d'Auschwitz-Birkenau de 1939 à la fin de la guerre, mettent en scène Herbert Levin, un artiste qui pratique la magie et Francisco Latino, un soldat d'origine portugaise enrôlé dans les SS. Ces personnages ont réellement existé, comme la majorité des personnages de ces romans, et servent de fil conducteur dans une histoire où l'on découvre toute l'horreur de la vie dans les camps de la mort.

Les notes de l'auteur à la fin du deuxième roman montrent le sérieux de la démarche de recherche historique, ce qui rend d'autant plus crédible le récit. *Le Manuscrit de Birkenau* fait référence aux manuscrits retrouvés enterrés

près des fours crématoires qui sont des témoignages des *Sonderkommandos*, des prisonniers forcés de travailler à la mise en œuvre de la solution finale. Comme le précise l'auteur, « Il s'agit d'un ensemble de manuscrits rédigés par des membres de l'unité spéciale au moment des gazages, qui ont été enterrés à proximité des crématoires afin qu'on les découvre plus tard, une fois les camps libérés. Tous leurs auteurs ont été tués, à l'exception de Marcel Nadsari, mais plusieurs manuscrits nous sont parvenus. Ils constituent les récits les plus terrifiants de ce qu'il s'est réellement passé dans les chambres à gaz. »



Four crématoire du camp d'Auschwitz-Birkenau (Photo Raymond Bédard)

## Ballons d'essai !

La découverte récente de ballons étrangers de différentes grandeurs dans l'espace aérien du Canada et des États-Unis, dont deux ont été abattus par l'aviation américaine, l'un au-dessus de l'Atlantique et l'autre plus gros au-dessus du Canada, nous rappelle l'importance de la défense de nos frontières terrestres et de l'espace aérien nord-américain. S'agit-il de ballons espions chinois, comme le prétend Washington, ou de simples ballons météorologiques comme l'affirme la Chine ? Quelle que soit la réponse, ces événements illustrent les limites et faiblesses des systèmes de détection mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale avec notre voisin américain, soit le réseau DEW (*Distant Early Warning*). Ce système constitué de radars déployés dans les années 1950 en Arctique a vieilli et a besoin d'être mis à jour.

La guerre menée par la Russie de Vladimir Poutine en Ukraine et les tensions commerciales et politiques avec

1. Clarence Hogue, André Bolduc et Daniel Larouche, *Québec, un siècle d'électricité*, Montréal, Libre expression, 1979, p. 294.  
2. J.R. Dos Santos, *Le manuscrit de Birkenau*, Éditions Hervé Chopin, Paris, 2022, p. 514



la Chine de Xi Jinping, deux régimes autocratiques, a des relents de Guerre froide. C'est une belle occasion pour les enseignants de rappeler aux élèves le contexte historique qui a présidé à la création des organisations internationales telles que l'ONU et l'OTAN ou du défunt Pacte de Varsovie.

## Colloque du BES

La SPHQ a participé au 27<sup>e</sup> colloque en enseignement au secondaire organisé par l'Université Laval qui avait lieu à Lévis en mars dernier. Cet événement annuel, auquel participent des étudiants des universités du Québec et de la francophonie, a pour objectif de parfaire leur formation et de créer des liens avec de futurs collègues. Au kiosque de la SPHQ, Véronique Charlebois, responsable des communications, a informé les futurs enseignants sur l'offre éducative de la société (congrès, site web, revue *Traces* et événements spéciaux) et a souligné l'importance de joindre une association professionnelle telle que la SPHQ dans le processus de formation continue.

## 61<sup>e</sup> Congrès de la SPHQ

Le 61<sup>e</sup> congrès de la SPHQ se tiendra à l'**Hôtel Sheraton** de Saint-Hyacinthe les 26 et 27 octobre prochain. La conférence d'ouverture sera donnée par l'historien des sciences au Québec **Yves Gingras** qui vient de publier chez Boréal *Pour l'avancement des sciences Histoire de l'Acfas (1923-2023)*. Au programme du congrès, 36 ateliers portant sur l'histoire et le domaine de l'univers

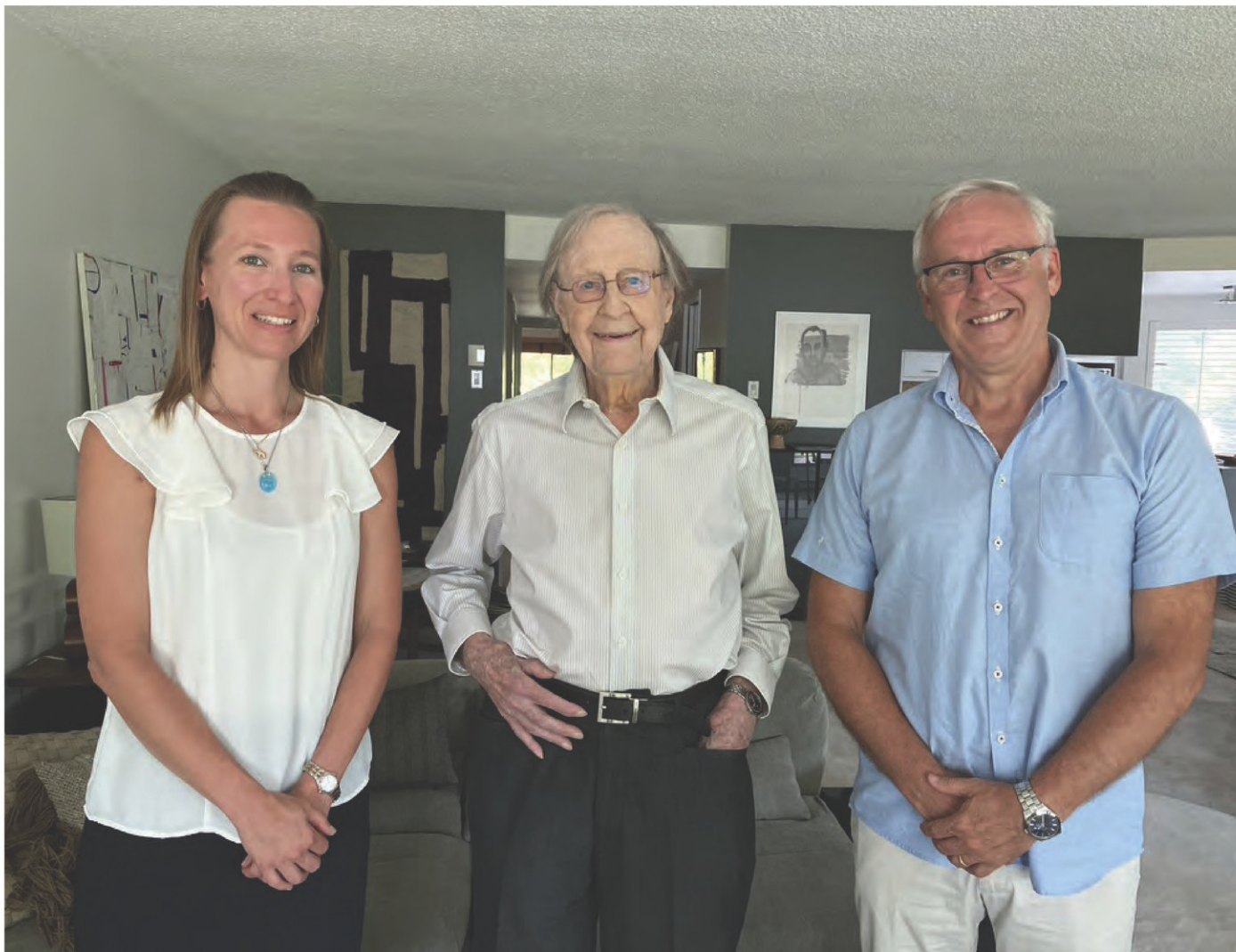
social, la pédagogie et la didactique, ainsi qu'un salon des exposants composé de kiosques des maisons d'édition, des organismes et musées qui offrent des activités pédagogiques liées à l'histoire. C'est le rendez-vous annuel des enseignants en univers social.

## Traces

Dans ce numéro du printemps de *Traces*, en collaboration avec les éditions du Boréal, nous vous offrons un extrait du livre *Mille après Mille, Célébrité et migrations dans le Nord-Est américain*, de l'historien **Pierre Lavoie**. De son côté, **Martin Landry** nous fait revivre les premiers temps du hockey, tandis que **Samuel Vénier** raconte l'histoire de la devise « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace » de la Réserve navale du Canada. **Alain Gariépy**, historien de l'Assemblée nationale, nous fait découvrir l'origine du drapeau Fleurdelysé. **Marlène Lebreux** nous présente un nouveau lieu consacré à l'exercice du droit de vote d'hier à aujourd'hui. Le didacticien, **Jean-Louis Jadouille** propose une approche pour tisser des réseaux conceptuels afin de construire sa compréhension des réalités sociales en histoire. Afin d'exploiter en classe le balado *Passé date ?* dont la 3<sup>e</sup> saison a été lancée lors du congrès d'automne, je vous propose un Quiz sur l'épisode *Le Référendum de 1980*. En terminant, la rubrique *Quoi de neuf ?* fait un tour d'horizon des nouvelles parutions en histoire et des suggestions d'expositions à visiter.

Bonne lecture !

# Témoignage de Guy Rocher



Le 20 juillet 2022, Véronique Charlebois et moi-même avons eu le privilège de rencontrer M. Guy Rocher, dernier représentant vivant de la Commission Parent à l'origine de la grande réforme de l'éducation des années 1960. C'est dans son appartement de l'Île-des-Sœurs que M. Rocher nous a chaleureusement accueilli pour une entrevue sur sa contribution à l'évolution de l'école québécoise. C'est avec une énergie incroyable pour ses 98 ans que M. Rocher a répondu à nos nombreuses questions. Le cinéaste Alexis de Gheldere a fait la captation de la rencontre qui a duré deux heures et procédé au montage par la suite. Une version de 18 minutes fut présentée lors de la conférence d'ouverture du dernier congrès en lien avec le thème abordé par Pierre Duchesne, la Révolution tranquille des années 1960. Cette version courte est accessible à tous sur notre site, tandis que la version intégrale est disponible dans la section membre de la SPHQ. Cette initiative de la SPHQ s'inscrit dans la volonté de garder des traces de témoignages de personnalités qui ont marqué l'histoire du Québec.

# MILLE APRÈS MILLE

## Célébrité et migrations dans le Nord-Est américain

Pierre Lavoie,  
@Éditions du Boréal, 2022

*Nous reproduisons avec l'aimable autorisation de la maison d'édition du Boréal un extrait du livre Mille après mille, Célébrité et migrations dans le Nord-Est américain de l'historien Pierre Lavoie.*

### CHAPITRE 1

## De la mobilité migratoire à la mobilité artistique et médiatique



À la fin des années 1920, alors que les carrières artistiques de Mary Travers, de Rudy Vallée et de Jean Grimaldi prennent leur essor, l'Amérique du Nord tourne la page sur près d'un siècle de migrations intracontinentales et intercontinentales soutenues. Simultanément, la popularisation de la radio, du disque et du cinéma sonore génère de nouveaux modes de mobilité. Comme jamais auparavant, les artistes ont la possibilité de diffuser le son de leur voix et l'image de leur corps aux quatre coins du continent et, dans certains cas, du monde entier. Au moment où le corps du migrant s'immobilise, celui de l'artiste s'anime grâce à ces nouveaux médias. Or, les legs culturels, démographiques et institutionnels des migrations, de même que les pratiques médiatiques et artistiques qui ont précédé les années 1920, ne disparaissent pas du jour au lendemain. [...]

### La mobilité des artistes francophones du Nord-Est américain avant la Grande Dépression

Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal est intégré au marché intérieur des industries culturelles américaines, alors en pleine expansion dans les milieux du théâtre, de la musique et, plus tardivement, du cinéma<sup>52</sup>. Les circuits de salles de spectacles, les compagnies de distribution de partitions et de disques ainsi que, à partir des années 1920, la création et l'expansion des réseaux

52. Jean-Marc Larrue, « Entrée en scène des professionnels, 1825-1930 », dans Renée Legris et al., *Le Théâtre au Québec, 1825-1980*, p. 29.

radiophoniques nationaux encouragent et facilitent les pratiques culturelles transnationales.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'imposante majorité des pièces théâtrales présentées à Montréal sont en anglais, tandis que les productions locales en français sont quantitativement négligeables<sup>53</sup>.

À partir de 1892, la majorité des établissements montréalais et québécois d'importance passent sous contrôle américain, ce qui assure la régularité et le renouvellement de l'offre de spectacles<sup>54</sup>. À la suite de la crise économique de 1894, les principales compagnies de production théâtrale new-yorkaises, rassemblées sous le nom de trust ou de *syndicate*, s'entendent pour imposer leur hégémonie dans toute l'Amérique du Nord en luttant contre les « indépendants<sup>55</sup> ». Cette lutte commerciale qui dure plus de dix ans concerne surtout les théâtres qui présentent du répertoire légitime et épargne donc les salles où on diffuse des spectacles de variétés comme le burlesque, les *minstrel shows* ou le vaudeville. C'est dans ces salles secondaires laissées de côté par le trust et par ses belligérants que s'installe l'industrie cinématographique à partir de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, créant dès lors une alliance entre variétés scéniques et projections de films qui perdurera jusqu'au milieu du siècle.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le public théâtral montréalais est habitué aux productions à grand déploiement venues de Broadway, mais l'offre de ce type demeure quasi exclusivement de langue anglaise<sup>56</sup>. L'acteur et directeur artistique français Paul Cazeneuve tente d'y remédier en présentant des pièces en français à la manière des grandes productions new-yorkaises au Théâtre national français. Jean-Marc Larrue soutient que c'est d'abord et avant tout l'esthétique des productions américaines qui s'installe dans le Montréal francophone plutôt que le répertoire venu des États-Unis<sup>57</sup>. Au théâtre d'inspiration américaine de Cazeneuve s'oppose toutefois un théâtre qui émule la France et plus particulièrement Paris, comme celui des « Soirées de famille » d'Elzéar Roy au Monument-National entre 1898 et 1901<sup>58</sup>. Pour ces entrepreneurs culturels promoteurs du nationalisme canadien-français, la résistance à l'américanisation passe avant tout par la promotion de la francité.



L'acteur français Paul Cazeneuve dans *Hamlet* en 1903. *Album universel*, vol. 19, n° 47 (21 mars 1903), p. 1106.

Avant l'inauguration du Théâtre des Variétés, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les spectateurs de la classe moyenne et de la classe ouvrière francophones préfèrent les représentations en anglais du Théâtre royal et du Théâtre français à celles offertes au Monument-National, probablement en raison de l'ouverture des premiers au vaudeville<sup>59</sup>. À la fin de la décennie 1890, ces spectacles qui allient musique et comédie sortent des théâtres pour s'installer dans les cafés-concerts, notamment l'El Dorado. La réglementation montréalaise s'attaque rapidement à ces lieux de diffusion

53. Jean-Marc Larrue, *Le Théâtre à Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 85.

54. Jean-Marc Larrue, « Entrée en scène des professionnels, 1825-1930 », p. 42-43.

55. Jean-Marc Larrue, « Le cinéma des premiers temps à Montréal et l'institution du théâtre », *Cinéma*, p. 122.

56. Sylvain Schryburt, « L'Amérique du théâtre québécois : un parcours en trois mouvements », *Jeu*, p. 83.

57. Jean-Marc Larrue, « Entrée en scène des professionnels, 1825-1930 », p. 54. De la mobilité migratoire...

58. Sylvain Schryburt, « L'Amérique du théâtre québécois », p. 84.

59. Jean-Marc Larrue, *Le Théâtre montréalais*, p. 109.

populaires qu'on accuse d'immoralité. Le 27 mai 1901, un décret municipal ordonne leur fermeture dans toute la ville. Toutefois, la censure et l'opposition organisée face aux variétés, au vaudeville et au burlesque ne sont pas le fait de l'Église catholique du Québec. À la suite de l'effondrement boursier de 1929, plusieurs salles situées en plein cœur de Manhattan sont achetées par des producteurs de spectacles burlesques. L'arrivée de ces « indésirables » sur Broadway pousse des regroupements comme la Forty-Second Street Property Owners and Merchants' Association à mettre sur pied des campagnes destinées à expulser les *burlesque houses* de leur voisinage. On invoque même l'augmentation du nombre de crimes sexuels à Times Square pour s'opposer au renouvellement des permis de ces salles, mais sans grand succès<sup>60</sup>.

À Montréal, c'est principalement sur la *Main*, le boulevard Saint-Laurent – nommé rue Saint-Laurent jusqu'en 1905 –, que ce secteur du divertissement se développe. S'y côtoient projections cinématographiques, expositions de « curiosités » et spectacles vaudevillesques<sup>61</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les cadres de présentation y sont quasi systématiquement partagés : les salles de théâtre projettent des films et les premiers « scopes » diffusent des spectacles théâtraux minimalistes pour attirer le public<sup>62</sup>. Avec l'arrivée de salles de cinéma plus grandes et plus luxueuses où on présente aussi des numéros de variétés, les petits établissements du boulevard Saint-Laurent ne peuvent plus rivaliser en fait de confort et de qualité des projections. Leurs propriétaires doivent redoubler de dynamisme et d'ingéniosité pour se démarquer de la concurrence. Vers 1919, l'arrivée de la troupe franco-ontarienne d'Arthur Petrie sur les planches du Starland – situé au rez-de-chaussée du Monument-National – ouvre la voie à l'ébauche d'une scène théâtrale burlesque locale<sup>63</sup>. L'intégration progressive de répliques et de numéros en français, alors que le burlesque se jouait jusqu'alors exclusivement en anglais, connaît un franc succès. Pour attirer le plus vaste public possible, les comédiens font alterner les répliques dans les deux langues.

Les artistes populaires montréalais font preuve d'un grand dynamisme et offrent des spectacles adaptés aux particularités culturelles, linguistiques et socioéconomiques

de la population. Conjugué à la présence de francophones en Nouvelle-Angleterre, ce dynamisme fait rapidement en sorte que la mobilité artistique ne se limite pas à la présence d'entreprises culturelles et d'artistes américains à Montréal : on traverse aussi la frontière en sens inverse. Le va-et-vient et la circulation de corps, de biens et d'idées au sein de réseaux institutionnels ne sont pas propres au phénomène migratoire. La mobilité est aussi au cœur des pratiques artistiques et culturelles de cette période.

La majorité des productions itinérantes qui vont de la province de Québec vers les États-Unis avant les années 1930 sont l'œuvre d'artistes invités par le milieu associatif franco-américain ou dépêchés par les institutions nationales canadiennes-françaises dans le but d'y promouvoir la « Bonne Chanson » et le « Théâtre français ». C'est dans ce contexte que des figures influentes de l'histoire du théâtre à Montréal, notamment Paul Cazeneuve, Fred Barry et Henri Poitras, étendent leurs activités au sud de la frontière. Henri Rollin, qui agira plus tard à titre de gérant des tournées de Mary Travers, fait partie de ces artistes montréalais qui sont présents en Nouvelle-Angleterre dès les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. De 1915 à 1925, il parcourt les villes de l'est du Canada et des États-Unis avec son codirecteur de troupe, Alfred Nohcor<sup>64</sup>, pour présenter des pièces mélodramatiques. En 1921, Rollin coécrit *Aurore, l'enfant martyre* avec Léon Petitjean en s'inspirant d'un fait divers. La pièce séduit le public avide de sensations fortes et de drame autant au Québec qu'en Nouvelle-Angleterre. Nohcor continuera d'ailleurs à exploiter le succès d'*Aurore* avec ses troupes jusqu'au début des années 1940.

Plusieurs artistes et entrepreneurs culturels européens francophones bénéficient eux aussi des réseaux établis entre Montréal et les villes de la Nouvelle-Angleterre pour étendre leurs activités aux États-Unis. C'est le cas des exploitants de « vues animées » Henry de Grandsaignes d'Hauterives et Marie de Kerstrat. Originaires de France, ils se servent du Québec comme tremplin vers une carrière américaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, et ce, avec un certain succès<sup>65</sup>. Théodore Botrel, barde breton et instigateur du mouvement de la Bonne Chanson en France, profite également de son passage dans la province pour visiter les centres urbains à forte

60. Robert C. Allen, *Horrible Prettiness : Burlesque and American Culture*, p. 252- 253 et 257.

61. André-G. Bourassa et Jean-Marc Larrue, *Les Nuits de la « Main ». Cent ans de spectacles sur le boulevard Saint-Laurent (1891-1991)*, p. 72.

62. *Ibid.*, p. 73.

63. Jean-Marc Larrue, *Le Monument inattendu. Le Monument-National de Montréal, 1893-1993*, p. 98-102.

64. De son vrai nom Alfred Rochon.

65. Germain Lacasse, « *Dream World* » : *parcours et discours d'un duo d'exploitants français aux USA (1899-1910)*.

concentration francophone de la Nouvelle-Angleterre. Le Montréalais Charles Marchand et le Français Alfred Larrieu reprendront la mission éducatrice et civilisationnelle de Botrel dans les années 1920, autant au Québec qu'en Nouvelle-Angleterre, sans toutefois systématiser le modèle de leurs tournées transnationales. Ils organisent des spectacles ponctuels, souvent liés aux activités sociales et aux fêtes soulignées par les communautés franco-américaines<sup>66</sup>.

Des migrants et des descendants de migrants du Québec ont par ailleurs fait leur marque sur la scène artistique américaine à l'époque de l'« exode » sans nécessairement s'intégrer à la vie ethnoculturelle franco-américaine ou aux réseaux transnationaux francophones. Louise Beudet, une actrice originaire de Lotbinière qui fait partie des premières générations de migrants du Québec établis aux États-Unis, est une des plus célèbres interprètes de répertoires théâtraux classiques et populaires du tournant des années 1880<sup>67</sup>. Elle exerce son métier surtout en Amérique du Nord mais se déplace à la grandeur du Commonwealth britannique. En public, elle se dit française plutôt que canadienne, une posture qui s'inscrit dans la tendance observée chez les communautés franco-américaines à s'identifier à la notoriété historique et culturelle de la France. La comédienne Eva Tanguay, qui ne se réclamera jamais elle non plus de son ascendance canadienne-française en public, gravit les échelons à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à devenir une des plus grandes vedettes du vaudeville américain à force de travail et grâce à son charisme. Reconnue pour l'intensité de ses performances, elle fait même un passage remarqué au cinéma avant de sombrer dans l'oubli au milieu du siècle<sup>68</sup>. Il s'agit d'une des premières figures de la célébrité multimédiatique du XX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis. Au début de sa carrière, la cantatrice Emma Albani bénéficie pour sa part de l'appui matériel et symbolique de l'élite francophone des deux côtés de la frontière et devient un objet de fierté nationale lorsqu'elle accède à la célébrité en Amérique et en Europe<sup>69</sup>.

Plusieurs éléments différencient ces pratiques de celles de la période qui commence avec la Grande Dépression. Tout d'abord, à partir des années 1930 et au cours des trois décennies suivantes, ce sont certaines des plus grandes vedettes de la scène artistique populaire montréalaise, avec, en tête, Travers et les étoiles des troupes Grimaldi, qui choisissent de se déplacer en Nouvelle-Angleterre.



Carte postale à l'effigie d'Eva Tanguay en représentation au Teck Theater, 1912. BAnQ, Rosemont-La Petite-Patrie, CP 025849 CON.



Affiche promotionnelle mettant en vedette la cantatrice Emma Albani lors d'un passage à Montréal en 1901. *Le Monde illustré*, vol. 17, n° 880 (16 mars 1901), p. 763.

Contrairement aux célébrités établies aux États-Unis, qui n'ont pas tendance à exploiter leurs origines ou à représenter leur ethnicité à des fins promotionnelles, ceux qui partent en tournée dans les années 1930 misent sur le fait qu'ils sont canadiens ou canadiens-français pour faire leur promotion. Beudet et Tanguay ne bénéficient pas du même degré de médiatisation et de publicisation transnationales dont Vallée sera l'objet à compter de la fin des années 1920 grâce à la radio et au cinéma sonore. De surcroît, alors que les incursions du marché américain du début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment celles de Rollin et de Nohcor, sont ponctuelles et sporadiques, les circuits et les formules de spectacles se stabilisent et deviennent un véritable modèle d'exploitation des réseaux institutionnels franco-américains en Nouvelle-Angleterre. Notons enfin que ce survol ne prend pas en compte l'apport des nombreux artistes anglophones originaires du Québec qui, comme le producteur et réalisateur irlandais-québécois Mack Sennett, laissent leur marque indélébile sur l'histoire des industries culturelles états-uniennes au début du XX<sup>e</sup> siècle.

66. À propos des tournées de Botrel, de Larrieu et de Marchand en Nouvelle Angleterre, voir Jean-Nicolas De Surmont, *La Bonne Chanson. Le commerce de la tradition en France et au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, p. 51-60.

67. Marjolaine Saint-Pierre, *Louise Beudet*.

68. Andrew L. Erdman, *Queen of Vaudeville : The Story of Eva Tanguay*.

69. Cheryl MacDonald, *Emma Albani : Victorian Diva*.

## La crainte de l'américanisation au Québec et aux États-Unis

À l'aube des années 1930, alors que des artistes populaires du Québec et des États-Unis comme Travers, Vallée et Grimaldi s'évertuent à adoucir l'épreuve de la Grande Dépression chez leurs contemporains sur scène, sur disque, dans les films et sur les ondes, les élites culturelles et les intellectuels nationalistes canadiens-français, minoritaires mais fort bruyants, s'emploient à expliquer les causes de la crise et à proposer des solutions. Ils voient dans la débâcle successive au krach de 1929 une preuve de la déchéance du modèle américain, de son matérialisme et de son individualisme<sup>70</sup>. La décennie suivante sera le théâtre d'une flambée d'opinions acrimonieuses à propos du plus grand mal entre tous qui, selon eux, menace la société canadienne-française : l'américanisation. Cette réaction n'est pas propre au Québec : on l'observe aussi en Europe, principalement en France et en Italie<sup>71</sup>. Plutôt que de limiter leurs critiques aux aspects économiques et politiques de la crise, les élites des deux côtés de l'Atlantique dirigent leur attention sur des phénomènes sociaux et culturels en faisant des médias, des arts populaires et des loisirs des cibles de prédilection. Cet extrait d'un texte du père Raymond-M. Voyer paru dans une série d'enquêtes de la *Revue dominicaine* en 1936 sous le titre « Notre américanisation » en témoigne :

Cette action païenne n'y est pas moins réelle, particulièrement redoutable, parce que anonyme, diffuse, multiforme. Ses organes principaux sont le journal, le magazine et le cinéma. La marchandise colportée est toujours la même : une vie morale dévaluée, l'idéale [sic] humain réduit à son égoïsme jouisseur, un matérialisme abject des sentiments individuels et des ambitions sociales<sup>72</sup>.

Selon l'historien Damien-Claude Bélanger, deux groupes conservateurs – les impérialistes anglophones et les nationalistes canadiens-français – dirigent la charge anti-américaniste au Canada entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Seconde Guerre mondiale. Pour eux, les États-Unis incarnent la modernité libérale et ses facettes techniques,

philosophiques et culturelles<sup>73</sup>. Ce pays devient le symbole de valeurs qui dépassent largement son statut politique et civique. Il représente un mode de vie et un système idéologique aux prétentions universalistes<sup>74</sup>. L'américanisation, telle que comprise par les nationalistes canadiens-français, s'inscrit dans un continuum qui comprend l'annexion et l'assimilation<sup>75</sup>. Elle marque la fin de la société traditionnelle, la perversion de la moralité, l'érosion de la foi et l'effacement de la culture française en Amérique. Cet extrait de l'enquête « Notre américanisation par la femme » (1936) d'Ernestine Pineault-Léveillé résume bien les griefs formulés au cours de l'entre-deux-guerres :

Selon moi, [l'américanisation] c'est d'adopter, de force aveugle ou consciente, le niveau de vie, les façons de vivre, de penser, de jouir, de se vêtir, de manger, des Américains [sic]. C'est accepter sans même discuter des théories et une morale incompatibles à nos cerveaux latins et nos âmes catholiques. C'est importer chez nous les traits d'une civilisation vieillie avant l'âge et trahir nos origines françaises. C'est renier un passé plein de gloire et de mérites en s'attachant à la perte de la famille et de la race canadienne-française, héritière de l'une des plus grandes civilisations de la terre. C'est s'unir aux prédicants de la puissance matérielle pour chasser de notre pays la religion, l'idéal, la spiritualité, l'individualité, et y intégrer l'indifférence religieuse, le dieu dollar, le matérialisme, la standardisation à tous les degrés. S'américaniser, c'est donc, pour des Canadiens français, donner des signes de débilité générale<sup>76</sup>.

La question de l'émigration occupe encore beaucoup de place au Québec dans les années 1920. Les critiques formulées prennent souvent la forme de projections dystopiques à appliquer au sort qui attend la culture canadienne-française dans la province et dans le reste du Canada. La stigmatisation de l'émigration devient le prisme par lequel les intellectuels nationalistes canadiens-français observent la société américaine<sup>77</sup>. C'est dans ce contexte particulier, au cours des années 1920 et 1930, que l'abbé Lionel Groulx devient un des intellectuels nationalistes les plus influents de sa génération<sup>78</sup>. Groulx, contrairement à ses contemporains nationalistes anglophones, ne

70. Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride*, p. 208.

71. Olivier Dard et Hans-Jürgen Lüsebrink (dir.), *Américanisation et anti-américanismes comparés*, p. 12.

72. Raymond-M. Voyer, « L'américanisme et notre vie religieuse », dans Marcolin-Antonio Lamarche (dir.), *Notre américanisation. Enquête de la Revue dominicaine (1936)*, p. 19.

73. Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride*, p. 7.

74. *Ibid.*, p. 24.

75. *Ibid.*, p. 154.

76. Ernestine Pineault-Léveillé, « Notre américanisation par la femme », dans Marcolin-Antonio Lamarche (dir.), *Notre américanisation*, p. 129-130.

77. Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride*, p. 19-20.

78. *Ibid.*, p. 8.

s'inquiète pas outre mesure de l'annexion politique du Canada par les États-Unis puisqu'il ne croit pas qu'elle entraînerait la disparition de la nation. À son avis, c'est l'annexion morale ou l'américanisation culturelle qui est à craindre<sup>79</sup>.

Alors que Groulx et ses collègues se concentrent sur l'américanisation des Canadiens français en sol canadien et, seulement par extension, dans les communautés franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre, de l'autre côté de la frontière, les migrants et les descendants de migrants du Québec expérimentent une forme plus concrète d'américanisation, appuyée par des actions politiques et accélérée par la pression de groupes nativistes parfois violents. Cette autre américanisation émerge au confluent de deux formes de crainte collective aux États-Unis : celle de l'incapacité du pays à assimiler les migrants arrivés par centaines de milliers depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que celle liée à la Première Guerre mondiale et à la présence en sol américain de populations étrangères et ennemies, comme les Allemands, qu'on croit susceptibles d'antiaméricanisme. Comme le rappelle John Higham, chaque nouvelle période d'arrivées massives de migrants aux États-Unis donne à penser à certains contemporains qu'elle est singulière et qu'elle met en péril la nation<sup>80</sup>.

L'américanisation aux États-Unis se manifeste comme un véritable projet d'assimilation, porté à partir de 1915 par des campagnes et par des organisations nationales telles que le National Americanization Committee et le Committee for Immigrants in America<sup>81</sup>. Les arrivées nombreuses de migrants d'Europe de l'Est et du Sud au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ravivent l'idéologie nativiste qui favorise la résurgence du Ku Klux Klan. Celui-ci s'implante maintenant dans tout le pays plutôt que seulement dans les anciens États esclavagistes du Sud<sup>82</sup> et dirige ses attaques vers de nouvelles cibles, notamment les catholiques. La stratégie des groupes plus modérés, souvent issus du mouvement progressiste, consiste pour sa part à utiliser les leviers offerts par les institutions officielles en politique, en santé publique et en éducation pour assimiler le plus rapidement possible les nouveaux arrivants à la société américaine en favorisant par exemple la naturalisation, l'adoption de valeurs américaines, l'effort militaire ou encore l'anglicisation des enfants et des adultes. Ces

groupes et leurs projets trouvent en partie leur légitimité dans la classe politique au moment où des présidents comme Theodore Roosevelt et Woodrow Wilson se posent en ardents opposants à l'ethnisation des migrants et à la possibilité d'être des « Américains à trait d'union ». L'enseignement du français dans les écoles publiques est interdit dans plusieurs États, notamment dans le Maine à partir de 1919<sup>83</sup>. Dans le Rhode Island, on impose les mêmes restrictions aux écoles privées grâce à la loi Peck de 1922, mais des leaders franco-américains réussissent à les faire amender en 1925.

Selon l'historien Ludovic Tournès, les intellectuels, les chercheurs et tout particulièrement les historiens ont négligé de prendre en compte l'évolution parallèle des discours sur l'américanisation aux États-Unis et dans le monde. La comparaison de l'américanisation comme politique nationale et de la crainte de l'américanisation à l'international permet en effet de souligner certaines caractéristiques communes qui émergent de la « configuration culturelle nationale » américaine, portée au cours du XX<sup>e</sup> siècle par la volonté de créer une communauté illimitée ou, pour paraphraser Tournès, pour fabriquer des Américains aux États-Unis et dans le reste du monde<sup>84</sup>. Cette comparaison permet aussi de mettre en évidence des distinctions nettes entre ces deux phénomènes. Pour les migrants et pour les descendants de migrants francophones – et encore plus pour ceux qui se réclament de l'identité franco-américaine –, la définition de l'américanisation défendue par les nationalistes canadiens-français a peu de résonance. La culture invasive dont on leur parle est celle de leur propre pays, celui qu'ils ont, dans plusieurs cas, choisi. L'américanisation civique et politique qui leur est imposée rend beaucoup moins urgente la question de la culture, du divertissement et des médias.

Cependant, l'expérience de l'américanisation des Franco-Américains n'influence en rien la vision défendue par la majorité des nationalistes canadiens-français de l'entre-deux-guerres. Pour ceux-ci, l'américanisation est avant tout un phénomène culturel qui menace l'intégrité de l'identité canadienne-française. C'est sans surprise qu'ils orientent leurs attaques vers la forme la plus visible de cette menace qui provient du sud et qui porte dans son bagage les tares

---

79. *Ibid.*, p. 153.

80. John Higham, *Strangers in the Land : Patterns of American Nativism, 1860- 1925*.

81. Christina A. Ziegler-McPherson, *Americanization in the States : Immigrant Social Welfare Policy, Citizenship, and National Identity in the United States, 1908-1929*, p. 38.

82. Mark Paul Richard, « "This Is Not a Catholic Nation" : The Ku Klux Klan Confronts Franco-Americans in Maine », *The New England Quarterly*, p. 285-303.

83. Barry Rodrigue, « Francophones, pas toujours », p. 135.

84. Ludovic Tournès, *Américanisation. Une histoire mondiale (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, p. 8.

du matérialisme et du libéralisme : les arts populaires, les médias et la culture de masse. Dès la fin des années 1910 et surtout au cours des années 1920, les formes artistiques véhiculées par les médias émergents deviennent la cible d'attaques des critiques culturels montréalais. Ceux-ci associent quasi unanimement ces formes au caractère superficiel et matérialiste de la nation américaine. En 1920, Frédéric Pelletier, critique à *La Revue moderne*, s'en prend à la déformation du goût des Canadiens au contact de la musique populaire américaine :

La facilité de goûter l'art sans effort l'a mené [le Canadien] à se complaire dans l'effort des autres [...]. Les théâtres d'opérettes américaines ont peut-être plus d'auditeurs canadiens qu'anglais. Dans presque tous les salons, on n'entend que la facile et mélasseuse chanson américaine, pianotée ou phonographiée<sup>85</sup>.

Comme aux États-Unis, le jazz devient un fourre-tout définitoire pour qualifier les musiques de danse populaires auxquelles on attribue divers torts moraux et culturels.

L'utilisation péjorative du terme *jazz* débute d'ailleurs dès sa popularisation. Aux oreilles de ses critiques, le jazz s'apparente davantage à un assemblage de bruits qu'à un style musical<sup>86</sup>. Cette accusation se divise en deux tendances paradoxales dans les années 1920. D'une part, on compare le jazz au bruit des machines, de l'industrie, des moyens de transport et, plus généralement, de la modernité. D'autre part, on le compare aux bruits des musiques jugées primitives d'inspiration africaine ou asiatique. La critique du jazz se nourrit du racisme ambiant et y contribue activement, qui se manifeste également dans les tentatives de réhabilitation de certains musiciens blancs associés à ce style. C'est le cas du chef d'orchestre Paul Whiteman, à qui la revue culturelle *La Lyre* consacre un long article en 1924. Cet artiste y explique comment il a, avec le temps, raffiné et standardisé la forme pour la rendre plus musicale, en l'épurant de ses traits jugés trop sensuels et vulgaires, une critique implicite du style des musiciens afro-américains<sup>87</sup>.

Cette réaction de l'élite culturelle canadienne-française et américaine vise à préserver son rôle de guide auprès de la population et à affirmer la prééminence de la culture légitime eurocentriste<sup>88</sup>. Des historiens intéressés par l'américanité du Québec, avec en tête Gérard Bouchard

et Yvan Lamonde, se sont penchés sur les rapports qui unissent la hiérarchisation culturelle et l'expérience continentale des Canadiens français entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Seconde Guerre mondiale. Ils présentent l'américanité comme un fait incontournable pour ceux qui vivent l'Amérique au quotidien plutôt que pour ceux qui la conceptualisent à partir des sphères de la politique, de la religion et de l'idéologie<sup>89</sup>. Selon Lamonde, lorsque l'élite canadienne-française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se fait de plus en plus sévère dans son évaluation des États-Unis, la population réagit au contraire par l'adhésion à des propositions américaines comme l'émigration, le syndicalisme, la fréquentation de parcs d'attractions et le cinéma. L'historien renchérit :

Dès le tournant du 20<sup>e</sup> siècle, le clivage social de la culture nationale des Québécois est en place : la culture des élites, toute différenciée que soit celle des libéraux et des conservateurs ultramontains, est centrée sur la langue, l'écrit et le verbe et tournée vers la France, tandis que la culture des milieux populaires ruraux et urbains – la culture de la majorité – mise sur le geste et le spectaculaire et regarde vers les États-Unis<sup>90</sup>.

Ces oppositions entre cultures élitaires et populaires ainsi qu'entre l'Europe et l'Amérique sont problématiques dans la mesure où elles suggèrent l'existence de formes et de pratiques culturelles stables, fixes et nationales. Surtout, elles omettent de prendre en compte les nombreux exemples de compromis et d'hybridation entre ces diverses catégories. C'est le cas des pratiques analysées au chapitre suivant : Travers bâtit son circuit de tournées en établissant des partenariats durables avec les paroisses et avec les associations ethnoculturelles, des institutions contrôlées par des individus associés à l'élite. Plutôt que de penser ces relations comme des formes de domination unilatérale de l'élite sur le domaine du divertissement, il me semble préférable d'observer les stratégies de conciliation mises en œuvre entre les acteurs historiques pour tenter de satisfaire les volontés de chaque partie.

De nombreux historiens ont par ailleurs voulu nuancer l'influence des élites nationalistes canadiennes-françaises en soulignant les limites de leur action et les étapes successives de la modernisation sociale qui se produit malgré leur réprobation<sup>91</sup>. En ce sens, les discours sur

85. Frédéric Pelletier, « Vie musicale », *La Revue moderne*, p. 16, cité dans De Surmont, *La Bonne Chanson*, p. 98.

86. Michael Denning, *Noise Uprising : The Audiopolitics of a World Musical Revolution*, p. 94.

87. « De l'influence du jazz sur la musique américaine », *La Lyre*, p. 30.

88. Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride*, p. 209.

89. Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, p. 46.

90. *Ibid.*, p. 80.

91. Gérard Bouchard, « L'imaginaire de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, p. 418.

l'américanisation auraient eu une portée assez faible au sein de la population. Or, ces discours influencent les artistes dans la façon dont ils font la promotion de leurs spectacles et dont ils médiatisent leur personnalité publique. Comme j'aurai l'occasion de le montrer au cinquième chapitre, ces traces médiatiques sont elles-mêmes d'une grande importance puisqu'elles deviendront la matière utilisée au cours des décennies suivantes pour créer la mémoire publique de Travers, de Vallée, de Grimaldi et de leurs contemporains. Par sédimentation, les discours des nationalistes canadiens-français sur l'américanisation affectent donc la façon dont on se représente aujourd'hui les cultures nationales de l'entre-deux-guerres.

Ainsi, qu'ils vivent au Canada ou aux États-Unis, les francophones du Nord-Est américain apprivoisent progressivement les nouveaux médias et les formes artistiques qui s'offrent à eux au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, au Québec, la question de l'américanisation se mêle à cet apprentissage, au point de produire des amalgames entre Amérique, médias et culture de masse. Pourtant, comme le rappelle Michael Denning, cette période charnière de l'histoire culturelle et médiatique mondiale ne devrait pas être assimilée à une course inéluctable vers l'effacement des cultures vernaculaires et locales, qu'elles soient nationales ou ethniques<sup>92</sup>.

---

92. Michael Denning, *Noise Uprising*, p. 6.

## Membre du Conseil d'administration 2022-2023



**De gauche à droite :** Raymond Bédard (président), Samuel Rabouin (conseiller), Laurence Murray-Dugré (conseillère), Romain Rombret (représentant muséal sortant, remplacé par Samuel Venière), Laurent Constantin (conseiller) et Véronique Charlebois (trésorière) Absente de la photo, Catinca-Adriana Stan (vice-présidente)

# Le hockey a-t-il été inventé au Québec?

**Martin Landry,**  
Professeur d'histoire Collège Regina Assumpta



Match de hockey au parc Notre-Dame-de-Grâce, 1957, VM105-Y-2\_0134-003

De nombreux historiens croient que le hockey a comme ancêtre direct le *bandy*, un sport provenant des Pays-Bas. Le *bandy* se joue aussi sur patins à onze contre onze sur de grandes surfaces gelées. Les joueurs se disputent une balle à l'aide d'une crosse de bois. Au cours du 17<sup>e</sup> siècle, ce jeu migre des Pays-Bas vers la Grande-Bretagne.

## Influence européenne

Au Canada, on constate que la pratique de ce sport coïncide avec l'arrivée massive des populations britanniques au pays au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Ces immigrants anglo-saxons apportent dans leurs bagages des jeux semblables au hockey, comme le *shinty* écossais ou le *hurling* irlandais. On commence donc à pratiquer ici dans certaines cours d'école des versions hybrides de ces sports européens, qui sont ni plus ni moins les ancêtres du hockey.

Étant donné que pendant longtemps les meilleurs joueurs de hockey sur glace au monde étaient canadiens, on a toujours tenu pour acquis que ce sport était «le nôtre». C'est dans cet esprit un peu chauvin que plusieurs villes canadiennes comme Kingston en Ontario ou Windsor en Nouvelle-Écosse revendiquent haut et fort qu'elles sont le berceau de notre sport national d'hiver. Soyons sérieux, le hockey n'a vraisemblablement pas été inventé en Amérique! Toutefois, c'est sans aucun doute ici qu'il est devenu le sport spectacle que l'on connaît.

Les annales mentionnent la date du 3 mars 1875 comme premier match codifié officiel de l'histoire au Québec, à Montréal. Ce premier match de 60 minutes opposait deux équipes de neuf joueurs qui évoluaient sur la glace du *Victoria Skating Rink* de Montréal, une superbe patinoire couverte qui, aujourd'hui, serait située à 200 mètres du Centre Bell actuel. James Creighton, le capitaine de l'équipe gagnante, est considéré comme le père du hockey sur glace bien que le principal intéressé n'ait jamais vraiment revendiqué cet honneur.

## Le sport se structure au pays

Le hockey sur glace suscite rapidement un très fort engouement, assurément aidé par le fameux Carnaval d'hiver, une organisation qui rayonne sur le plan international et qui fait découvrir Montréal comme une grande capitale boréale. En effet, au cœur de l'hiver, entre 1883 et 1889, Montréal est l'hôte d'un imposant carnaval nordique. On y présente une série d'activités et de compétitions hivernales. On fait de la raquette, des compétitions de curling, du toboggan et du patin. C'est aussi au cours de la première édition du carnaval qu'on réalise le premier tournoi de hockey sur glace de l'histoire.

Même si à la fin du 19<sup>e</sup> siècle le hockey organisé est bien nouveau, et que seules Ottawa et Montréal disposent de vraies ligues, le hockey sur glace gagne rapidement en popularité au pays. En 1888, le récent gouverneur du Canada, sir Frederick Arthur Stanley, assiste à son premier match de hockey à Montréal. Stanley est fasciné par les

performances des joueurs, tout comme sa fille Isobel et ses fils Edward, Arthur et Algernon. Quatre ans plus tard, en 1892, lord Stanley fait don d'un petit bol en argent pour récompenser l'équipe championne du Dominion du Canada au hockey. La coupe Stanley est alors née!

Au départ, les règles du jeu sont bien différentes de celles que l'on connaît aujourd'hui. Par exemple, à l'origine, l'arbitre déposait la rondelle faite en bois sur la glace, puis s'éloignait et, après quelques secondes, donnait finalement le signal du début de la partie.

Les femmes aussi pratiquent le hockey souvent pour des œuvres de charité. On trouve des traces d'une première équipe féminine de hockey au tournant du siècle. Elles ont joué par exemple pour ramasser des fonds pour les soldats qui combattent en Afrique du Sud durant la guerre des Boers.



Musée McCord. Le hockey des Montréalaises

Les Canadiens français ne s'intéressent au hockey qu'environ 15 ans après la communauté anglophone. Ce sont probablement de jeunes Irlandais qui montrent comment jouer aux jeunes francophones. Même si plusieurs ligues existent un peu partout au pays, on peut dire qu'en 1900, Montréal s'impose comme la Mecque du hockey avec plus d'une centaine d'équipes organisées.



Archives McGill. Match de hockey à l'université McGill (MIKAN 3332330)

## GO HABS GO

Évidemment, de toutes ces équipes aucune ne rayonnera autant que le Club de hockey Canadien. À l'origine, le nom «Canadien» ne fait pas référence aux citoyens du Canada, pays fondé en 1867, mais fait plutôt référence aux premiers habitants francophones de la vallée du Saint-Laurent de l'époque de la Nouvelle-France.

L'histoire du Canadien commence quand, en 1909, l'homme d'affaires John Ambrose O'Brien amasse les fonds nécessaires pour mettre sur pied une équipe de hockey canadienne-française à Montréal. Pour constituer la formation, il se tourne vers une légende sportive, un surdoué de la crosse et du hockey, Jack Laviolette. Ce dernier exercera une grande influence dans la création de l'équipe. En plus d'être un athlète exceptionnel, il est le premier capitaine et le premier entraîneur du célèbre club. Il assume aussi la responsabilité de recruter les meilleurs joueurs francophones au monde. Laviolette est un habile négociateur, il réussit à signer de grosses pointures pour le Canadien, comme le redoutable Didier Pitre. Ce joueur est capable de «décapiter» les gardiens de but adverses avec son tir du poignet. Son jeu est tellement puissant que même le gardien des Sénateurs d'Ottawa demande à la Ligue l'autorisation de porter un masque quand il joue contre le Canadien. Laviolette a également le lourd mandat de créer une formation qui peut battre un autre club montréalais, les *Wanderers* qui n'embauchent pratiquement que des joueurs anglophones. Il n'en fallait pas plus pour que la rivalité entre les partisans des deux solitudes soit exacerbée.



Musée McCord. Équipe *Selwyn House* 1933-1935

Les médias jouent aussi un rôle important dans la popularité du hockey sur glace. Au début, les amateurs peuvent lire les comptes rendus des rencontres dans les journaux. Puis, à partir des années 1930, la radio diffuse les matchs. C'est le 11 octobre 1952, l'année même de la mise en onde de la télévision de Radio-Canada, qu'un premier match de nos Glorieux est diffusé à la télévision. Dans les

faits, les téléspectateurs ne voient que la troisième période parce qu'on craignait que la télédiffusion des rencontres nuise à la vente de billets et que les gradins se vident.

Au tournant de la Seconde Guerre mondiale, le hockey supplante tous les autres sports en matière de notoriété au Québec. Au fil du temps, à travers des géants comme les frères Richard, Jean Béliveau, Guy Lafleur, Jacques Plante et Patrick Roy du côté de Montréal ou Peter Stastny et Michel Goulet du côté des Nordiques de Québec, c'est toute une communauté qui se reconnaît et qui s'affirme.

Le hockey représente bien plus qu'un spectacle sur glace, il permet à la société québécoise de s'exprimer, de rayonner et même de rêver. On peut donc prétendre que notre sport national d'hiver a largement contribué à forger notre identité commune.

## Documents d'archives et anecdotes



Photo fournie par le Musée Kunsthistorisches.  
*Les chasseurs dans la neige* Pieter Bruegel l'Ancien

### PIETER BRUEGHEL

Plusieurs toiles d'artistes flamands ou néerlandais représentent un sport pratiqué sur la glace à l'aide d'un bâton recourbé. La plus célèbre s'intitule *Les Chasseurs dans la neige* de Pieter Bruegel (1565). Certains historiens ont longtemps cru qu'elle montrait une version ancienne du hockey sur glace. En fait, elle présente probablement le jeu de *Kolf*, une version ancienne du golf.

### NAISSANCE DES GLORIEUX

Le premier exploit du Club de hockey Canadien est d'avoir survécu à sa difficile première saison de 1909-1910. En effet, l'équipe finit en dernière place et ne récolte que deux victoires en 12 rencontres. Il faudra attendre quelques années pour voir la Sainte Flanelle gagner une



Équipe saison 1915-1916

première Coupe Stanley. En 1916, l'équipe remporte les grands honneurs en battant en finale les *Rosebuds* de Portland grâce entre autres aux quatre buts en cinq matchs de Didier Pitre et des prouesses de Georges Vézina devant le filet (moyenne de buts alloués de 2,60).



Archive de la Bibliothèque et Archives Canada.  
Canadiens de Montréal en 1942. Maurice Richard est le deuxième joueur de la rangée du fond à partir de la droite.

### SALAIRE

Aujourd'hui, une excellente recrue de la LNH gagne un peu moins d'un million de dollars américains pour une première saison. Savez-vous combien d'argent gagnait Maurice Richard à son année recrue en 1942? Son salaire était de 6 000 \$ en comptant sa prime. Petit ou gros salaire à votre avis? Toute proportion gardée, c'est un peu plus de quatre fois le salaire moyen qui, en 1942, est de 1 400 \$ au Canada.

# Le fleurdelisé a 75 ans !

**Alain Gariépy,**

Archiviste et historien, Assemblée nationale du Québec

« *Nous sommes un peuple nouveau sur la terre d'Amérique; or, à un peuple nouveau, il faut un drapeau nouveau* ». Elphège Filiatrault, curé de Saint-Jude, 1903.

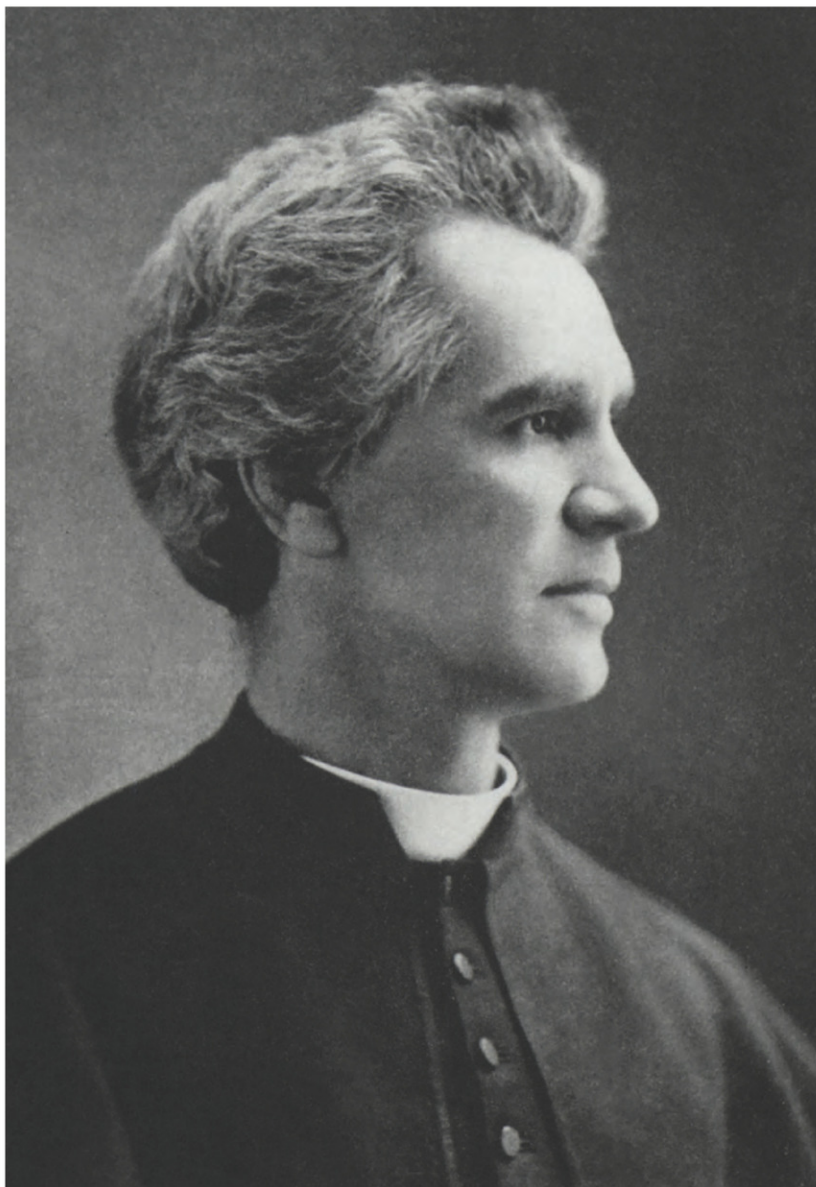
**E**n 2023, le drapeau québécois fête son 75<sup>e</sup> anniversaire. Cet article rappelle le contexte dans lequel a été créé l'ancêtre du fleurdelisé, proposé en 1902 par le curé de Saint-Jude Elphège Filiatrault, et la joute politique qui mena à son adoption, avec une légère modification, comme drapeau officiel du Québec, le 21 janvier 1948.

Le lecteur qui désire approfondir ses connaissances sur l'histoire du drapeau québécois est invité à visiter l'exposition *Fleurdelisé, rassembleur depuis 75 ans !* présentée à l'hôtel du Parlement jusqu'au 26 janvier 2024, ou à parcourir en ligne sa version virtuelle<sup>1</sup>.

## Un drapeau distinctif pour le Québec

Le 21 janvier 1948, le fleurdelisé flotte pour la première fois sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement. Jusqu'à ce jour, le Québec n'avait pas de drapeau officiel. De nombreux étendards étaient arborés lors de manifestations populaires, mais il s'agissait surtout de drapeaux étrangers, comme le tricolore français et l'Union Jack du Royaume-Uni, ou de drapeaux à connotation religieuse, tels que le Carillon Sacré-Cœur et le drapeau du Vatican.

Or, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'un des débats qui animent la société canadienne-française porte justement sur le choix d'un drapeau distinctif. Parmi les nombreuses propositions qui seront soumises à différentes instances, une seule finira par rallier une majorité de citoyennes et de citoyens.



Le curé Elphège Filiatrault  
Source : Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

1. Parcourir l'exposition ([assnat.qc.ca](https://assnat.qc.ca)).

## Le carillon d'Elphège Filiatrault

Il s'agit du drapeau dévoilé le 23 septembre 1902 à Saint-Jude, dans le district électoral de Saint-Hyacinthe, par le curé Elphège Filiatrault. Ce jour-là, on lui organise une grande fête pour souligner ses 25 ans de prêtrise. Il profite de l'évènement qui lui est consacrée pour proposer un drapeau, dont il est le créateur, s'inscrivant dans cette grande réflexion sur le choix d'un drapeau distinctif pour les Canadiens français. « Au centre du village, on a élevé un superbe mat, au bout duquel flotte un large drapeau d'une création toute nouvelle. Le champ est bleu. Il est orné de quatre fleurs de lys et traversé, dans toute son étendue, par une croix blanche. [...] De l'avis de ceux qui ont pu l'apprécier, c'est un heureux essai de drapeau national pour les Canadiens-français »<sup>2</sup>.



Ce drapeau imprimé de façon artisanale est le seul prototype, connu à ce jour, fabriqué pour Elphège Filiatrault vers 1902. Il a été retrouvé dans le presbytère de Saint-Jude en 1955 et précieusement conservé par M. Raymond Girouard et sa famille jusqu'à son dépôt, en 1995, au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

L'année suivante, Elphège Filiatrault explique ses choix dans la brochure *Aux Canadiens français : notre drapeau*.

« Nous sommes un peuple nouveau sur la terre d'Amérique; or, à un peuple nouveau, il faut un drapeau nouveau [...] puisque le temps semble venu pour nous de nous créer un drapeau national, quels éléments convient-il que nous employions ? Avant tout, NOTRE BANNIÈRE DE CARILLON, c'est-à-dire, son champ bleu et ses quatre fleurs de lis blanche. [...] Or, notre bannière de Carillon porte d'un côté les armes de

maison de France, et de l'autre l'image de la Vierge. Par quoi les remplacerons-nous ? [par] cette croix blanche qui était incontestablement la marque française d'un drapeau à l'époque où nous fûmes séparés de la mère patrie; cette croix blanche que nos pères ont connue et qui ornait les drapeaux que le chevalier de Lévis fit disparaître dans les flammes pour les sauver de l'humiliation; cette antique croix blanche, mettons-là sur notre bannière de Carillon »<sup>3</sup>.

Ainsi, cette proposition de « drapeau nouveau pour un peuple nouveau » est librement inspirée de la bannière de Carillon, qui, croyait-on à l'époque, avait flotté lors de la victoire des troupes françaises sur les Britanniques à Fort Carillon en 1758. Il faut toutefois souligner que cette description de la mythique bannière s'est avérée, plusieurs années plus tard, fautive. Un examen minutieux par le Centre canadien de conservation au début des années 1970 a démontré que les armes du marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France de 1726 à 1746, étaient présentes sur la bannière. Difficile alors de croire qu'elle a pu flotter lors de la bataille de Carillon, en 1758, sous les ordres du général Montcalm. De plus, il a clairement été établi que le champ de la bannière n'était pas bleu, mais plutôt de couleur pâle, probablement un ton de beige. Sans le savoir, Elphège Filiatrault conçoit son drapeau, qui deviendra l'ancêtre de notre fleurdelisé, en s'inspirant d'une « fautive description ».

## Le Carillon Sacré-Cœur



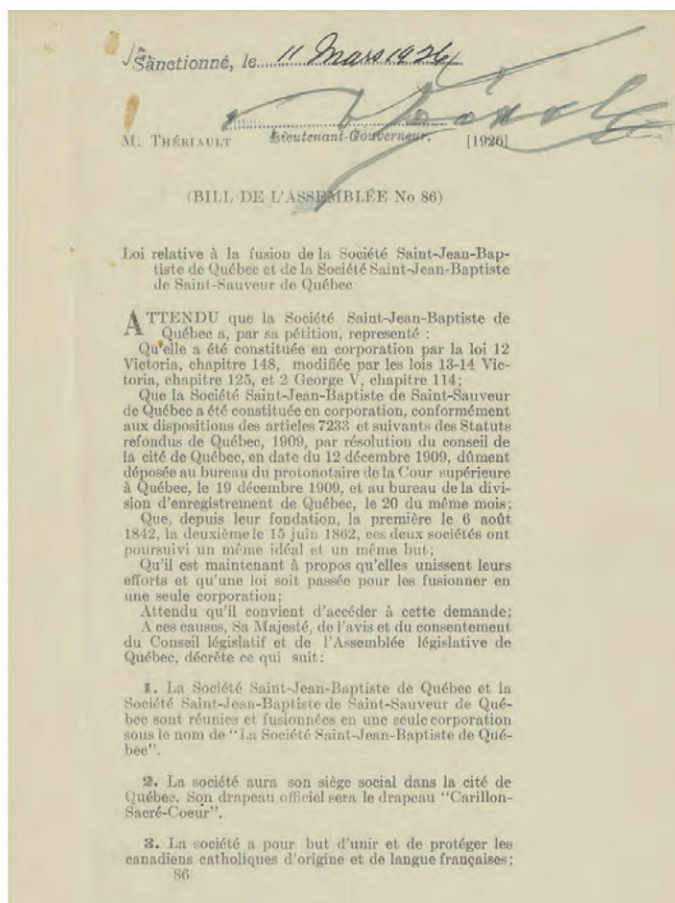
Drapeau du Carillon Sacré-cœur drapeau  
Source : Collection Richard G. Gervais.  
Assemblée nationale du Québec

2. *La Presse*, 24 septembre 1902, p. 1.

3. *Ibid.*, p.16-20.

Le résultat est néanmoins fort réussi. Tellement que le *Comité du drapeau national du Québec* emprunte le design du Carillon, mais propose d'ajouter l'image du Sacré-Cœur de Jésus au centre du drapeau.

À partir de ce moment, les deux drapeaux seront utilisés simultanément dans les rassemblements populaires bien que le Carillon Sacré-Cœur va avoir, au départ, une meilleure visibilité en raison principalement de l'appui du clergé qui sollicite la présence du Carillon Sacré-Cœur, notamment lors des célébrations de la fête Dieu. Le Carillon Sacré-Cœur devient le drapeau officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1926. Il est à noter que le Carillon Sacré-cœur continuera d'être déployé dans certaines fêtes patriotiques et religieuses jusqu'à la fin des années 1950, soit même après l'adoption du fleurdelisé.



Source : Loi du Québec, (L. Q.), 1926, c. 86.

Toutefois, l'idée qu'une image religieuse soit présente sur le drapeau d'un peuple était loin de faire l'unanimité. Quoiqu'il en soit, les années passent et le peuple canadien-français est toujours en attente de son drapeau.

## La pression populaire et la joute politique

Au cours des années 1930, le débat sur le choix d'un drapeau distinctif reprend de plus belle. Parrainé par la Ligue d'action nationale, le Comité du drapeau Carillon-fleurdelisé lance une vaste campagne de promotion en distribuant, entre autres, des drapeaux, des banderoles et des cartons buvards, etc.



Carton buvard aux couleurs du Carillon-fleurdelisé.  
Source : Collection Alain Lavigne. Assemblée nationale du Québec.

Le débat fait relâche pendant la Deuxième Guerre mondiale mais, en 1945, le comité est renommé *Comité de propagande du drapeau* et relance sa campagne publicitaire.

Au même moment, la pression populaire prend la forme de diverses initiatives menées par des organismes patriotiques comme les Jeune Laurentiens, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Ordre de Jacques-Cartier, etc.

Le gouvernement fédéral discute également de l'opportunité de doter le Canada d'un drapeau distinctif, mais une grande majorité de Canadiens anglais restent attachés à l'Union jack. En juillet 1946, un *red-ensign* remanié est adopté par la Chambre des communes mais ce choix ne fait pas l'unanimité et, comme on le sait, le choix d'un drapeau canadien distinctif ne sera clos que 20 ans plus tard !

## Les motions du député indépendant, René Chaloult

À Québec, en mars 1947, le député indépendant René Chaloult dépose une motion, appuyée par le chef du Bloc populaire canadien, André Laurendeau, qui « invite le Gouvernement du Québec à arborer sans délais, sur la tour centrale de son hôtel, un drapeau nettement canadien et qui symbolise les aspirations du peuple de cette province ». <sup>4</sup> Peu de temps après, le premier ministre Maurice Duplessis délègue la question à un comité parlementaire spécial formé de 12 parlementaires, dont la majorité sont issus des rangs de son parti. Sans grande surprise, aucune décision concrète ne sera prise après les travaux de ce comité.

Toutefois, le 2 décembre 1947, René Chaloult dépose une nouvelle motion qui demande au gouvernement « de doter cette province, au cours de la présente session et à l'exemple de la Nouvelle-Écosse, d'un drapeau véritablement québécois ». Selon le menu législatif, la motion de Chaloult doit être débattue le 21 janvier 1948.



René Chaloult en 1939  
Source Collection Assemblée nationale du Québec



Le chanoine Lionel Groulx (1878-1967)  
Source : Collection Assemblée nationale du Québec

Entretemps, Maurice Duplessis se sent de plus en plus coincé politique avec ce débat sur le choix d'un drapeau distinctif pour le Québec. Un consensus se dessine de plus en plus pour l'adoption du fleurdelisé conçu par le curé Filiatrault comme drapeau officiel du Québec. Pour le premier ministre, ce drapeau est l'emblème des « nationaux » gravitant autour d'André Laurendeau et du chanoine Lionel Groulx. Il n'est donc pas très chaud à l'idée d'adopter un emblème qu'il qualifie lui-même de « séparatiste ».

4. Assemblée législative du Québec, Journal des débats, 27 mars 1947.

Derrières les portes closes, Duplessis consulte et discute. René Chaloult d'abord, qui lui-même consulte discrètement le chanoine Lionel Groulx après chaque entretien avec le premier ministre. Duplessis consulte également Burroughs Pelletier, directeur du Service provincial de l'urbanisme au ministère des Affaires municipales et héraldiste féru qui lui fait plusieurs propositions. Au fil des discussions et des consultations, on lui suggère d'adopter le fleurdelisé avec la modification suivante : redresser les fleurs de lys à la verticale afin que le drapeau soit plus conforme aux règles du blason. Le premier ministre voit enfin s'ouvrir la porte de sortie qu'il espérait tant. Il est plus enclin à adopter le fleurdelisé modifié, une décision qui lui permettra de ne pas donner entièrement raison à ses adversaires, mais de rallier une grande majorité de Québécoises et de Québécois, y compris ses adversaires politiques, derrière ce choix d'un drapeau distinctif.

## L'adoption du fleurdelisé

Maurice Duplessis a maintenant tous les atouts entre les mains pour éviter le débat sur la motion Chaloult à l'Assemblée législative et pour faire tomber la pression populaire en faveur de l'adoption d'un drapeau véritablement québécois. Le 21 janvier 1948, peu après l'ouverture de la séance de l'après-midi, le premier ministre déclare :

« Cet avant-midi, nous avons tenu une séance du Conseil des ministres. Un arrêté ministériel a été proposé par le ministre de l'Industrie et du Commerce (l'honorable M. Beaulieu), accueilli avec beaucoup de satisfaction et d'enthousiasme par tous ses collègues, adopté à l'unanimité puis sanctionné immédiatement par Son Excellence le lieutenant-gouverneur. En vertu de cet arrêté ministériel, un drapeau officiel est donné à notre province et, au moment même où je vous parle, ce drapeau, qui est en conformité avec nos traditions et nos aspirations, est déjà arboré sur la tour centrale du parlement. (Applaudissements prolongés à droite)

L'an dernier, la Législature a adopté à l'unanimité une motion demandant l'adoption d'un drapeau distinctif pour symboliser les aspirations de la province de Québec. Depuis, l'opinion publique a eu le temps de se manifester clairement et avec force. Nous avons reçu de toutes les parties de la province, un grand nombre de résolutions, de requêtes nous recommandant l'adoption du drapeau fleurdelisé. C'est sur ces sollicitations de toutes sortes qu'est basé l'arrêté ministériel que nous avons adopté. Nous nous rendons avec une grande joie au désir de la population, et c'est le drapeau fleurdelisé que nous avons hissé sur la tour du parlement. (Applaudissements prolongés des députés et dans les galeries)

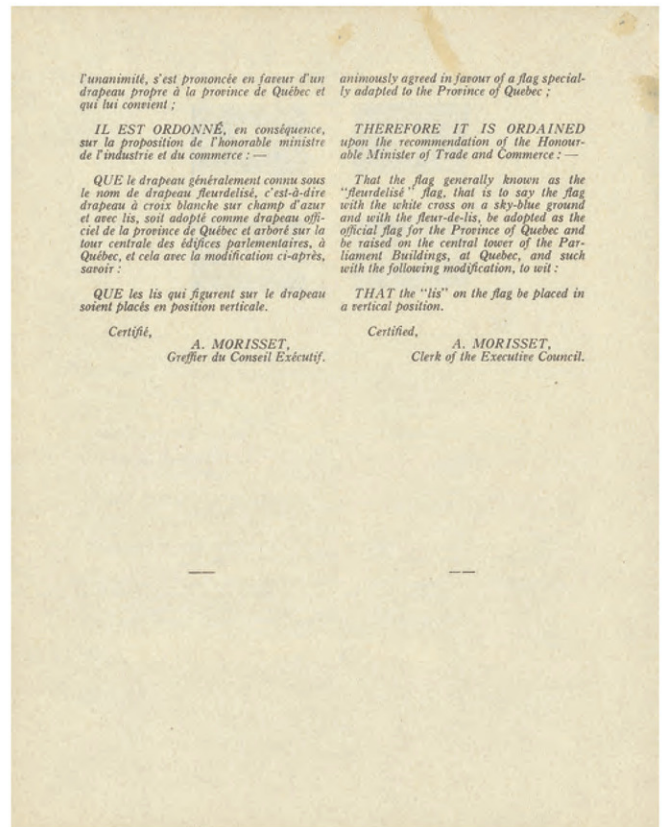
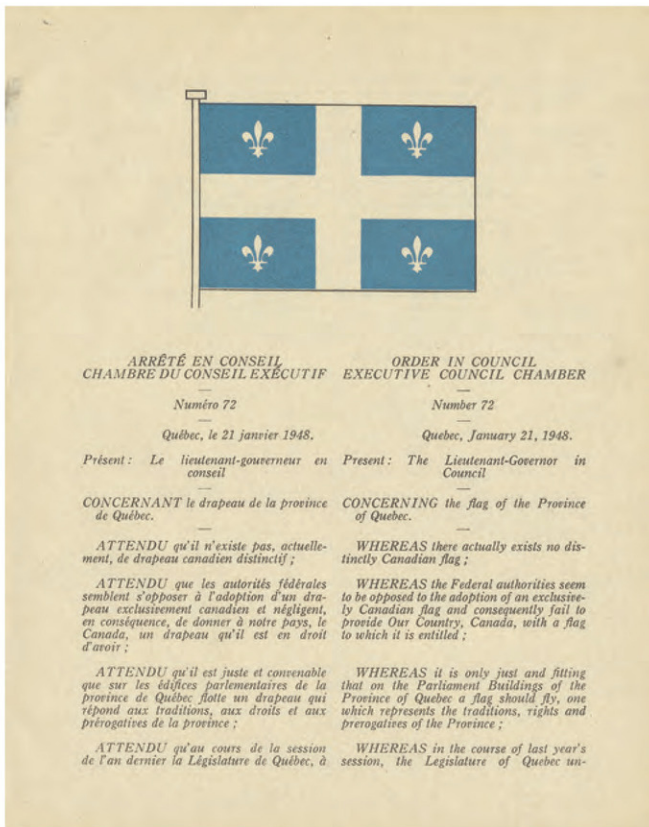
Suivant les conseils des experts en art héraldique, nous avons cependant fait subir certaines modifications au dessin du drapeau. Nous avons fait redresser les fleurs de lis. Comme elles apparaissaient légèrement penchées aux quatre coins du drapeau, ordre a été donné pour qu'elles se dressent à l'avenir bien droites vers le ciel, afin de bien indiquer la valeur de nos traditions et la force de nos convictions.

La journée du mercredi est habituellement réservée à l'étude des motions des députés. Le représentant de Québec (M. Chaloult) a fait inscrire une motion sur l'ordre du jour qui a trait au choix d'un drapeau spécifique pour la province. La question étant réglée, du point de vue de l'action gouvernementale, il ne devrait pas y avoir de débat sur la motion. Celle-ci n'a plus sa raison d'être. Nous sommes maintenant prêts à l'accepter immédiatement. Je propose donc que la motion soit adoptée sans délai et à l'unanimité. (Applaudissements à droite)<sup>5</sup>.

Les réactions sont enthousiasmes. Le chef de l'opposition, Adélar Godbout, malgré quelques réserves au sujet du redressement des fleurs de lys, souligne que « la province de Québec tout entière se réjouira d'apprendre que le gouvernement lui a donné un emblème particulier »<sup>6</sup>.

René Chaloult est le suivant à prendre la parole en Chambre :

Je sacrifie avec joie, évidemment, le plaidoyer en faveur du fleurdelisé que j'avais préparé à l'appui de la motion en faveur d'un drapeau provincial que j'ai inscrite au Feuilleton. Le gouvernement de ma province vient de nous donner un drapeau, un drapeau que toute la population réclamait et je m'en réjouis profondément. Le gouvernement a fait une légère modification en redressant les fleurs de lis tout au bout du drapeau et je crois que c'est même une amélioration. Ainsi le drapeau sera maintenant en tous points conforme aux règles de l'art héraldique. L'adoption de ce drapeau constitue



Source : Collection Assemblée nationale du Québec.

5. Assemblée législative du Québec, Journal des débats, 21 janvier 1948.  
6. Idem.

pour nous une nouvelle affirmation de l'autonomie provinciale que défendent le premier ministre et son gouvernement. C'est un geste hautement autonomiste. Je remercie très sincèrement le gouvernement, en particulier le premier ministre qui vient de poser là un geste digne d'Honoré Mercier. Toute la province, incontestablement, sera reconnaissante au premier ministre et au gouvernement de lui avoir donné enfin un drapeau. Désormais, lorsque nous viendrons au parlement et que nous verrons notre drapeau flotter sur la tour centrale de la Législature, nous nous sentirons plus chez nous, nous nous sentirons encore plus fiers d'être Québécois<sup>7</sup>.

Pour saisir toute la fierté qui anime le député Chalout ce jour-là, il faut rappeler les sentiments qu'il éprouvait à sa première élection. « Élu député à Québec en 1936, j'ai éprouvé une double répugnance : celle de prêter le serment d'allégeance au roi d'un pays étranger et celle de siéger dans un Parlement à l'entrée des plaines d'Abraham, sous le signe d'un drapeau également étranger, symbole de notre défaite ».

Et c'est ainsi qu'il y a 75 ans, Maurice Duplessis mettait fin au débat sur le choix d'un drapeau distinctif pour le Québec. Longtemps hésitant à trancher la question, ses alliés politiques tenteront de lui attribuer le titre de père du drapeau québécois. En effet, après 1948, il n'est pas rare de voir un fleurdelisé en arrière-plan des photographies officielles du chef de l'Union nationale. Toutefois, l'histoire du choix du fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec doit minimalement retenir deux autres noms : ceux d'Elphège Filiatrault et de Renée Chalout.



Maurice Duplessis (1890-1959)  
Source : Collection Assemblée nationale du Québec.

7. Idem.

## INVITATION SPÉCIALE

La Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale du Québec, invite la communauté enseignante à participer au lancement de la revue **TRACES 61-2** à l'Agora du Parlement de Québec le 11 mai 2023. Une conférence, animée par Mathieu Drouin, historien et guide, sera proposée lors de cette soirée. Celle-ci sera suivie d'une présentation de l'offre éducative proposée par l'Assemblée nationale et par Élections Québec et sera complétée par l'entremise d'une visite privée des installations du parlement. Inscription obligatoire en ligne avant le 1<sup>er</sup> mai.

Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
Entrée principale en face de la tour de l'Assemblée  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A3

# « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace » Les origines oubliées de la devise de la Réserve navale du Canada

**Samuel Vénère,**  
Historien et chargé de projet  
Musée naval de Québec / Quartier général  
de la Réserve navale du Canada

## Introduction

« De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace! ». Telle est la devise de la Réserve navale du Canada, le corps de réserve de la Marine royale du Canada. Une devise en Français, dans une institution profondément ancrée dans la tradition britannique et dont les unités, majoritairement anglophones, sont basées dans toutes les grandes villes canadiennes, n'est-ce pas curieux? En réalité, les francophones jouèrent un rôle majeur et largement méconnu dans la création du Service naval en 1910 et celle de la Réserve des volontaires de la marine en 1923.



Membres de la division de réserve navale de Québec, le HMCS Montcalm, en 1941.



Certificat d'adoption de l'écusson et de la devise de la Réserve navale du Canada, approuvés en mars 1988 par l'inspecteur des drapeaux et insignes des Forces canadiennes M.V. Bezeau. Fonds de la Marine royale du Canada, Collection du Musée naval de Québec.

De manière générale, l'histoire navale s'est déroulée dans une grande indifférence du public québécois, et parfois même des milieux militaires eux-mêmes. Pour preuve, la manière dont cette devise est venue à représenter l'identité des réservistes de la marine est aujourd'hui totalement oubliée des membres de la Réserve navale. Comment cette devise est-elle arrivée jusqu'à nous? Qui est responsable de son instauration? Les réponses à ces questions n'existaient tout simplement pas avant aujourd'hui.

En 2023, la Réserve navale du Canada célèbre ses 100 ans d'existence. L'occasion est idéale pour éclaircir ce mystère et refaire le parcours de cette devise, dont les premières traces remontent à la Révolution française, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

## Un héritage de la Révolution française

C'est en mars 1988 qu'étaient adoptés l'écusson et la devise de la Réserve navale du Canada<sup>1</sup>. Cette date historique marquait un anniversaire important, celui du 65<sup>e</sup> de la création des demi-compagnies de la Réserve des volontaires de la marine royale du Canada, dont les premiers éléments sont fondés en mars 1923. La devise « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace » fait référence à un moment bien connu de la Révolution

1. Certificat d'authentification de l'écusson et de la devise de la Réserve navale du Canada, mars 1988. Fonds de la marine royale du Canada, Collection du Musée naval de Québec.

française. C'est dans son discours du 2 septembre 1792 devant l'Assemblée législative de Paris que le révolutionnaire George Danton prononce les mots qui deviendront ceux qui symbolisent l'esprit de la Réserve navale du Canada.

George Jacques Danton est le fils d'un procureur devenu avocat en 1787. Ce n'est que quelques années plus tard, en 1792, qu'il connaît son heure de gloire au moment de prononcer ce discours. Il s'agit d'une année troublée. Le 10 août, la monarchie française est renversée par la commune insurrectionnelle de Paris, qui prend d'assaut le Palais des Tuileries, le siège du pouvoir royal. L'Assemblée législative s'effondre et laisse place à une assemblée constituante, dont Danton devient ministre de la Justice au sein du conseil exécutif.

Mais la révolution est fragile et l'Assemblée doit faire face à un danger imminent. La France est en guerre contre l'Autriche depuis le 20 avril 1792. Le duc de Brunswick vole au secours de la monarchie et fait parvenir un manifeste menaçant les Parisiens de mort pour ceux qui s'en prendraient à la famille royale. Le 19 août, l'armée austro-prussienne franchit la frontière française et envahit le territoire. Une panique collective s'empare des Français alors que l'ennemi progresse sans opposition. La révolution semble perdue.

Le 2 septembre, George Danton monte à la tribune et prononce ce discours flamboyant afin de redonner vigueur à la résistance. Les sans-culottes les plus fanatiques le prennent au mot et déclenchent une série de massacres, dont seront victimes des prêtres réfractaires de carmes<sup>2</sup>. Mais le discours insuffle aussi une énergie nouvelle au mouvement révolutionnaire. Toutes les églises de Paris sonnent le tocsin et des coups de canon appellent les volontaires à rejoindre l'armée sur le Champ-de-Mars. Le 20 septembre 1792, dans un revirement totalement inattendu, l'armée française, mal équipée mais déterminée, bat l'armée autrichienne à la bataille de Valmy dans une victoire jugée « miraculeuse ». C'est la première victoire militaire décisive de l'armée française pendant les guerres révolutionnaires. Danton devient aussitôt un héros de la Révolution. On lui attribue le mérite de cette victoire, qui galvanise les foules. Cette bataille devient un des moments fondateurs de la Révolution française et donne à la jeune Convention nationale la légitimité suffisante pour abolir officiellement la monarchie le 21 septembre 1792 et commencer à dater les nouveaux événements de l'An 1 de la République.

Au cours des décennies suivantes, les mots « de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace » deviennent le symbole de la détermination nécessaire pour retourner une situation désespérée en éclatant succès. La tirade devient même un proverbe, qui sera fréquemment utilisé (et déformé!) au cours du 19<sup>e</sup> siècle par les politiciens et les orateurs publics désireux de s'associer à la grandeur des événements, perpétuant du même coup cet héritage de la Révolution française jusqu'au Québec.

### Le discours

Le discours prononcé par George Danton le 2 septembre 1792 devant l'Assemblée :

*Il est bien satisfaisant, messieurs, pour les ministres du peuple libre, d'avoir à lui annoncer que la patrie va être sauvée.*

*Tout s'émeut, tout s'ébranle, tout brûle de combattre. Vous savez que Verdun n'est point encore au pouvoir de vos ennemis. Vous savez que la garnison a promis d'immoler le premier qui proposerait de se rendre. Une partie du peuple va se porter aux frontières, une autre va creuser des retranchements, et la troisième, avec des piques, défendra l'intérieur de nos villes. Paris va seconder ces grands efforts. Les commissaires de la Commune vont proclamer, d'une manière solennelle, l'invitation aux citoyens de s'armer et de marcher pour la défense de la patrie.*

*C'est en ce moment, messieurs, que vous pouvez déclarer que la capitale a bien mérités de la France entière. C'est en ce moment que l'Assemblée nationale va devenir un véritable comité de guerre.*

*Nous demandons que vous concouriez avec nous à diriger ce mouvement sublime du peuple, en nommant des commissaires qui nous seconderont dans ces grandes mesures. Nous demandons que quiconque refuse de servir de sa personne, ou de remettre ses armes, soit puni de mort. Nous demandons qu'il soit fait une instruction aux citoyens pour diriger leurs mouvements. Nous demandons qu'il soit envoyé des courriers dans tous les départements pour les avertir des décrets que vous aurez rendus.*

*Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée .*

2. Éric Serres, « De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace! » Danton n'en manqua point, L'Humanité (humanite.fr), 18 juillet 2017, <https://www.humanite.fr/de-laudace-encore-de-laudace-toujours-de-laudace-danton-nen-manqua-point-638926>



Horace Vernet, Bataille de Valmy, 20 septembre 1792, Source The National Gallery. <https://www.nationalgallery.org.uk/paintings/emile-jean-horace-vernet-the-battle-of-valmy>

## La notoriété de la devise

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'expression de Danton est enseignée aux jeunes étudiants français afin d'illustrer les histoires de la Révolution française<sup>3</sup>. Elle devient également une phrase populaire au sein de l'élite politique, qui l'utilise comme une exclamation de leur détermination. La phrase est d'ailleurs régulièrement déformée ou raccourcie à force d'être répétée, arborant des variantes différentes selon celui qui la formule. L'auteur, poète et homme d'État Alphonse Lamartine, dont la contribution à la seconde République et au drapeau tricolore sera décisive, l'utilise dans un discours en 1848<sup>4</sup>. Le mot de Danton est aussi connu de l'autre côté de la Manche où il se retrouve fréquemment dans les discours des parlementaires britanniques, toujours associé à la témérité et/ou au courage<sup>5</sup>. Il n'est pas anodin de noter que les Britanniques prononcent toujours la devise dans la langue de Molière, en Français.

L'expression voyage partout dans le monde et devient un cri de ralliement. Elle est instrumentalisée pour soutenir des causes sociales, comme celle des suffragettes au

Royaume-Uni en 1911<sup>6</sup>, politiques, comme lorsque Alexeï Rykov l'utilise pour promouvoir le communisme aux obsèques de Lénine en 1925<sup>7</sup>, ou même militaires. À cause de son ton martial, on confond parfois son auteur avec Frédéric le Grand, fameux stratège prussien du 18<sup>e</sup> siècle, ou encore avec l'empereur Napoléon<sup>8</sup>.

Au Québec, la phrase apparaît dans la presse dès les années 1880. Elle devient plus fréquente dans les années 1930 au moment de la crise économique, alors que le Clergé et les intellectuels nationalistes la citent<sup>9</sup> pour dénoncer l'échec du système libéral<sup>10</sup>. Ces derniers appellent les Canadiens français au « courage » de rejeter l'industrialisation rapide, pointée comme la cause de la crise économique, tout en idéalisant un mode de vie rural basé des valeurs conservatrices.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la maxime est utilisée dans la propagande pour encourager les francophones à l'effort de guerre. Dans le conflit contre l'Allemagne, l'image de la France luttant héroïquement contre les Prussiens interpelle les Canadiens français. Par des amalgames historiques (parfois douteux), l'expression est utilisée comme un rappel des valeurs françaises que doivent porter les Québécois : « L'héroïsme de Dollard, les traits de bravoure qu'on relève à profusion dans les campagnes d'Afrique et de Grèce, la formule magique de Danton qui électrisa la France de quatre-vingt-douze : « De l'audace, encore l'audace, toujours de l'audace! ». Enfin, l'intrépidité fougueuse de notre Royal 22<sup>e</sup> Régiment – voilà les faits dont le Canada devrait s'inspirer aujourd'hui<sup>11</sup>. »

## Le mythe de Churchill

Comment la phrase de Danton est-elle devenue la devise de la Réserve navale du Canada? On a oublié pendant longtemps quand et comment cette devise est venue à représenter un service militaire important des Forces armées canadiennes. Dans son ouvrage « NCSM

3. Pierre Larousse, *L'école normale : journal de l'enseignement pratique*, vol. 7, 1861-1962, p. 403, *L'école normale: journal de l'enseignement pratique* - Google Livres
4. Lamartine poète social et penseur politique, dans *Revue de l'Université Laval qui traite de philosophie, de théologie, de questions sociales, de linguistique, d'arts et de littérature*, vol. XXXI, No. 5, Janvier 1944, p. 350, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2679288?docsearchtext=de%20l%27audace%20toujours%20de%20l%27audace>
5. 4 August 1891, *Commons Sitting - EAST INDIA (REVENUE ACCOUNTS), COMMITTEE*, Registre des discours du parlement britannique en ligne HANSARD, <https://api.parliament.uk/historic-hansard/commons/1891/aug/04/committee>.
6. From Miss Lila McCarthy, Votes for Women, 8 décembre 1911, British newspapers Archives online.
7. *Vers la guerre...URSS*, l'œuvre des tracts, Montréal, 1932, p. 7, BAnQ Journaux, *Vers la guerre... / | BAnQ numérique*
8. Dans le film *Patton*, sorti en 1970, le général affirme « Remember what Frederick the great said: 'l'audace, l'audace, toujours l'audace' ». La confusion est encore présente en 2010, alors qu'on qualifie la devise de « napoléonienne ». Voir *Russell Williams appelle à l'audace*, La Presse, 7 octobre 2010, BAnQ Journaux, *La presse | BAnQ numérique*
9. L'Abbé Joseph-Arthur Paquin, Les maux dont souffre notre nationalité, Le Canada français, 16 novembre 1933, BAnQ Journaux, *Le Canada français | BAnQ numérique*
10. Voir Paul-André Linteau, *Le Québec depuis la Confédération*, Encyclopédie canadienne, 2006, *Le Québec depuis la Confédération | l'Encyclopédie Canadienne (thecanadianencyclopedia.ca)*
11. *Au-devant de l'ennemi!* Le Samedi, 31 mai 1941, BAnQ Journaux, *Le samedi | BAnQ numérique*

Montcalm : le Français dans la marine royale canadienne 1923-2008 », Christian Hébert avance l'hypothèse que cette devise est inspirée d'une réponse de Winston Churchill en 1914, au moment où ce dernier est premier Lord de l'Amirauté<sup>12</sup>. Interrogé sur l'état de la flotte, Churchill aurait repris ces mots célèbres, qui seraient depuis devenus la devise de la Réserve navale du Canada. Or, ce discours n'est pas cité dans l'œuvre de M. Hébert. De plus, la Réserve navale n'existait pas en 1914. Finalement, une recherche approfondie parmi les discours prononcés au parlement britannique au temps de Churchill ne nous a pas permis d'identifier la source de cette affirmation.



À droite, le Premier Lord de l'Amirauté britannique Winston Churchill en 1912. Source Gallica, Bibliothèque nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6920799z/>

Au contraire, cette recherche nous a plutôt permis de conclure que l'expression n'est pas courante chez Churchill. Ce dernier n'est connu que pour l'avoir utilisé deux fois dans ses ouvrages. En 1897, alors qu'il est en rédaction de son livre *The Story of the Malakan Field Force, An Episode of the Frontier War*, il écrit à sa mère "Altogether my dash across the frontier has been a good business. *De l'audace toujours de l'audace as Danton said*"<sup>13</sup>.

Quelques années plus tard, dans son livre *London to Ladysmith* dans lequel il raconte son expérience pendant la Guerre des Boers, Churchill raconte comment il s'est évadé d'une prison où il était incarcéré. À un certain moment de sa fuite, seul un jardin se dresse entre lui et sa liberté. Or, des sentinelles surveillent les lieux. Churchill hésite : doit-il rebrousser chemin, ou traverser le jardin? Dans ses mémoires, il écrit : "I said to myself, "Toujours de l'audace": put my hat on my head, strode into the middle of the garden ... without any attempt at concealment... after walking a hundred yards and hearing no challenge, I knew ... I was at large in Pretoria"<sup>14</sup>. Ce livre sera un succès littéraire fulgurant et fera de Churchill un auteur connu dans le monde entier. Churchill reprend cette même histoire dans son autobiographie *My early life* en 1930.

### La Francisation de la Marine royale canadienne

S'il est vrai que de nombreux liens existent entre la Marine royale canadienne et Winston Churchill depuis la Première Guerre mondiale, la preuve documentaire démontrant que la devise de la Réserve navale serait inspirée de lui n'a pu être identifiée. Cette conclusion fut le premier indice permettant de remettre en question les connaissances actuelles sur la question.

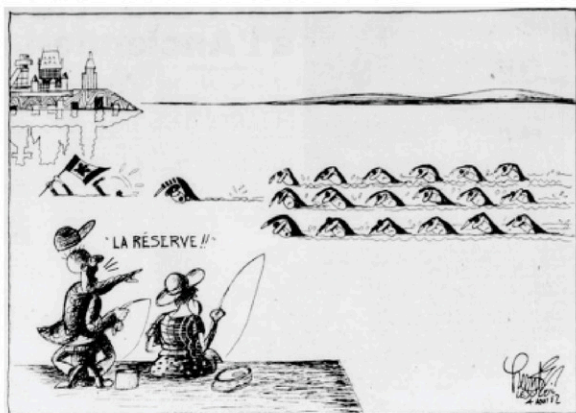
Le second indice ne tarda pas à arriver. Dans ses recherches pour faire la lumière sur la question, le Musée naval de Québec est entré en communication avec les Autorités héraldiques du Canada, qui nous ont plutôt révélé que la devise serait le résultat d'un concours lancé en 1984. Cette date n'est pas anodine : les années 1980 sont une période de renouveau et de grandes festivités dans la Marine canadienne et la Réserve navale du Canada, propice à la création d'une nouvelle identité. La conjoncture sociale était idéale pour l'implantation d'un programme de francisation de la Marine, une préoccupation constante dans l'histoire navale du Canada.

12. Christian Hébert, *NCSM Montcalm : le Français dans la marine royale canadienne 1923-2008*, Québec, 2008, p. 40.

13. David Lough, *Darling Winston: Forty Years of Letters Between Winston Churchill And His Mother*, 2008, lettre du 15 décembre 1897, *Darling Winston: Forty Years of Letters Between Winston Churchill and His Mother* - David Lough - Google Livres

14. Emily Burns, *Winston Churchill: Wanted Dead or Alive!*, National Portrait Gallery, 15 May 2014, <https://www.npg.org.uk/blog/winston-churchill-wanted-dead-or-alive.php>

En 1982, lors d'une conférence à bord du destroyer HMCS Annapolis ancré au Port de Québec, le ministre de la Défense Gilles Lamontagne annonce un vaste programme pour augmenter le nombre de francophones au sein de la marine canadienne<sup>15</sup>. En effet, seulement 13% de francophones composaient la marine à cette époque, comparativement à 28% dans l'armée de terre et dans l'aviation. Le projet, appelé Présence navale au Québec (PNAQ), prévoit d'abord la mise sur pied d'une équipe chargée d'étudier les mesures à prendre afin d'améliorer la présence francophone au sein de la marine sous la direction du capitaine David Pollard. C'est ce dernier qui sera responsable de l'implantation du programme de francisation, qui sera surtout porté par la Réserve navale du Canada. En 1983, la seconde phase du projet est enclenchée et le quartier général de la Réserve navale est déménagé de Halifax, où il se trouvait depuis 1969, à la Ville de Québec, non sans attirer de vives critiques des officiers de la marine<sup>16</sup>. En effet, Halifax étant le principal port d'attache de la flotte canadienne de la côte atlantique, il était logique que le QG de la Réserve demeure à proximité des opérations. Qu'allait faire à Québec des marins sans navire? L'événement avait de quoi alimenter la plume des caricaturistes.



La réserve arrivant à Québec. Caricature parue dans *Le Soleil* du 4 août 1982, feuillet A-4.

Qu'à cela ne tienne, le 25 juillet 1983, le nouveau QG est inauguré par M. Lamontagne au 900 Place d'Youville<sup>17</sup>, dans l'édifice Adams. Le même jour voit la cérémonie de passation de commandement des Divisions de la Réserve

navale, alors au nombre de 18, du capitaine Peter Traves au capitaine David Pollard, qui devient ainsi le Commandant de la Réserve navale du Canada<sup>18</sup>. Ce poste étant généralement occupé pendant deux ans par les officiers de marine, il demeure directeur du service jusqu'en 1985.

L'année 1983 coïncide avec le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création des premières demi-compagnies de la Réserve navale des volontaires de la Marine royale du Canada en 1923, alors appelée *Royal Canadian Naval Volunteer Reserve* (RCNVR). Le déménagement du QG à Québec et la volonté de francisation de la marine s'inscrivent directement dans cet événement. L'année suivante, en 1984, toute la ville est en fête pour célébrer le 450<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada.

Dans le cadre des festivités de Québec '84, la ville accueille des milliers de navires et de voiliers. Tout le secteur de la Pointe-à-Carcy du Vieux-Port est rénové au coût de 110 millions de dollars, avec l'aménagement de bureaux modernes, de grands marchés et de boutiques. C'est dans ces bâtiments que s'installera, 10 ans plus tard, le complexe naval de la Pointe-à-Carcy. Pour l'instant, le QG de la Réserve navale se trouve toujours Place d'Youville, au même moment où le Pape Jean-Paul II défile dans les rues de Québec tout près et passe par la porte Saint-Jean<sup>19</sup>. Toutes ces festivités, étroitement liées aux célébrations du fait français en Amérique du Nord, créaient une conjoncture sociale favorable à la francisation de la Marine canadienne. C'est dans ce contexte que semble avoir lieu le concours pour trouver une nouvelle devise à la Réserve navale.

Autre exemple frappant de ces efforts, en 1984, le préfixe traditionnel HMCS signifiant *Her Majesty's Canadian Ship* et précédant le nom des navires militaires canadiens, est officiellement francisé en NCSM, pour Navire canadien de Sa majesté. Avant cette date charnière, tous les navires de guerre et établissements navals à terre portaient le préfixe anglophone. En 1985, d'autres festivités suivent encore avec le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Marine royale canadienne. Des événements ont lieu dans tout le pays et la Réserve navale est, encore une fois, directement impliquée. Malheureusement, la plupart de ces événements passent sous le radar de la presse québécoise, qui s'intéresse peu au monde de la mer.

15. Norman Delisle, *Lamontagne veut plus de marins francophones*, *Le Devoir*, 4 août 1982. BAnQ Journaux.  
 16. *Le QG de la réserve de la marine déménagerait de Halifax à Québec*, *Journal Le Soleil*, 31 juillet 1982, feuillet F-5, BAnQ Revues et Journaux, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2732137>  
 17. François Roy, *La Réserve navale s'installe à Québec*, *Journal Le Soleil*, 26 juillet 1983. BAnQ Revues et Journaux, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2973832>  
 18. *Historical Report for 1983*, *Historical Matters*, HMC COND, Fonds de la Marine Royale canadienne, Collection du Musée naval de Québec.  
 19. Jean-François Racine, *Le Pape soulevait les foules*, *Journal Le Soleil*, 8 septembre 2019, BAnQ Revues et Journaux, <https://www.journaldequebec.com/2019/09/08/le-pape-soulevait-les-foules>

## L'adoption de l'écusson et de la devise de la Réserve navale du Canada

En 1984, la Réserve navale du Canada n'avait encore ni écusson ni devise. Il est pourtant coutume, dans la marine canadienne, que les navires et les divisions de réserve navale – considérés comme des « frégates de pierre » et désignées comme des navires depuis 1941 – aient un emblème et une devise officielle en tant que symboles identitaires. Il en va de même dans de nombreux régiments des forces armées canadiennes, comme le Royal 22<sup>e</sup> Régiment dont la devise « Je me souviens » est un appel au souvenir de notre histoire.

Dans le cadre des festivités et de la francisation de la marine, un concours fut donc lancé afin de doter ce service d'une identité qui lui est propre. À ce moment-là, nous l'avons vu, le Commandant des Divisions de la Réserve navale est le capitaine David Pollard, qui a travaillé au projet de Présence navale au Québec. Le musée s'est donc naturellement intéressé à M. Pollard afin d'obtenir son témoignage, mais fort malheureusement, ce dernier est décédé en 2021, quelques mois seulement avant le début de ces recherches.



Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, s'entretient sur le pont du navire de guerre Annapolis, avec l'amiral Andrew Fulton, chef de la marine canadienne, et le capitaine David Pollard (au centre), à leur arrivée à Québec.  
*Journal La Presse*, 4 août 1982, Cahier E.

Si le second indice semblait confirmer le rôle du capitaine Pollard dans l'instauration de la devise, un troisième allant dans la même direction se révéla lors d'une conversation avec M. Charles-André Nadeau, commandant en second des Divisions de la Réserve de 1987 à 1991, historien et

proche collaborateur du Musée naval. Selon lui, M. Pollard était connu pour prononcer souvent le mot de Danton. M. Nadeau se rappelle que « durant mes visites à Québec, qui furent plutôt fréquentes, je l'ai souvent entendu mentionner la fameuse devise à propos de l'audace. Et si ma mémoire ne me trompe pas, il y avait un projet à l'époque pour un écusson de la Réserve navale. À ma connaissance, il n'y avait pas un écusson pour la Réserve depuis sa création. J'ai toujours cru que c'est lors de ce déménagement à Québec que la devise et l'écusson ont commencé. Pollard était le genre d'homme à s'intéresser à des projets du genre<sup>20</sup>. »

Les documents envoyés par les Autorités héraldiques du Canada au Musée naval, quelques semaines plus tard, achevèrent de confirmer le rôle de Pollard dans cette décision. Dans une lettre datant du 25 mai 1984, signée par David Pollard, ce dernier fait part au secrétaire administratif de l'Amirauté des besoins d'identifier le service dont il est désormais responsable. "The Commander, Naval reserve Divisions (COND) was established as a formation commander in December 1982. A formation badge was not decided and so COND is the only naval formation without badge". Il informe ensuite l'Amirauté des mesures prises pour corriger la situation: "A competition was held and the winning entry was submitted by the graphic artist from NAVRES DIV QG. This design is submitted for approval as the official badge of Commander, naval Reserve Divisions. The propose motto is « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace »<sup>21</sup>.

Ce document démontre le rôle central joué par capitaine de vaisseau Pollard dans l'adoption de l'écusson et de la devise de la Réserve navale, mais il ne mentionne pas le nom de l'auteur. Ce dernier mentionne que c'est tout simplement l'artiste graphique du QG qui a soumis l'écusson gagnant. Le capitaine Pollard précise aussi qu'une devise est proposée, sans mentionner la source exacte. Sachant qu'il était connu pour dire souvent le mot de Danton lui-même, se pourrait-il que la phrase vienne directement de lui? Seuls les témoignages de ceux qui l'ont connu pouvaient le confirmer.

Le commodore à la retraite Jean-Claude Michaud, commandant de la Réserve navale de 1993 à 1995 et premier (et seul) francophone à atteindre ce grade dans l'histoire de la Marine canadienne, apporta la dernière pièce du puzzle. Dans sa correspondance avec le Musée naval en 2021, il affirme qu'« Il est fort probable qu'il y

20. Correspondance entre M. Samuel Venière, historien du Musée naval de Québec, et M. Charles-André Nadeau, Juillet 2021. Archives du Musée naval de Québec.

21. Captain (N) D.E. Pollard, COND, *Attention : Admiral Executive Secretary, Formation badge/Commander naval Reserve Divisions*, 25 mai 1984. Copie de document obtenu par les Autorités héraldiques du Canada, Collection du Musée naval de Québec.

ait eu plusieurs soumissions transmises au QG par les unités de la Réserve navale et que la touche finale aurait été exécutée par l'artiste graphique au QG de la Réserve. Il se devait d'appliquer les normes du commandement maritime ainsi que les exigences héraldiques. Cela me paraît très plausible, l'explication concernant la devise en provenance directement du CapV (capitaine de vaisseau) Pollard. Il avait une certaine connaissance et habileté pour ce genre de projet.<sup>22</sup> »

Cette façon de procéder, à la manière d'un concours, est tout à fait commune dans les Forces armées canadiennes. En 1973, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire, les divisions étaient invitées à proposer une devise qui les représenterait. La question fut débattue dans chaque division, suite auxquelles le commandant de l'unité faisait parvenir au Quartier général la proposition de leurs marins. La devise était ensuite approuvée par le Commandant du Quartier général<sup>23</sup>, qui jouait un rôle central dans le processus. En 1984, c'est la même procédure qui guide la création de l'écusson et de la devise de la Réserve navale du Canada. Encore en 2023, la création du badge officiel du Centenaire de la Réserve navale était le résultat d'un concours remporté par le matelot de 2<sup>e</sup> classe (mat 2) Joseph Dimayuga, ancien membre de l'équipage du Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Discovery*<sup>24</sup>.

En mars 1988, la devise et l'écusson sont donc officiellement adoptés par l'Inspecteur des drapeaux et insignes des Forces canadiennes, M.V. Bezeau. L'événement n'est pas couvert par les médias, mais représente une

période charnière pour la Réserve. Cette date spécifique correspondait au 65<sup>e</sup> anniversaire de la création des premières unités de Réserve navale. 1988 voyait aussi le déménagement du QG de la Place d'Youville au 94 rue Dalhousie, dans le Vieux-Port de Québec. Par ailleurs, la plupart des citoyens l'ignorent, mais les 24 divisions de Réserve navale du Canada dispersées d'une côte à l'autre sont encore aujourd'hui administrées depuis la ville de Québec, où se trouve le quartier général de la Réserve navale. Plus que jamais, Québec est, et a toujours été, une ville militaire.

## Conclusion

On a longtemps oublié quand et comment étaient arrivés cet écusson et cette devise. Nous avons aujourd'hui une meilleure idée du contexte dans lequel ce changement s'opéra. Grâce aux témoignages de Monsieur Charles-André Nadeau et de Monsieur Jean-Claude-Michaud, ainsi que des documents obtenus par les Autorités héraldiques du Canada, nous connaissons mieux le rôle historique joué par le capitaine David Edward Pollard dans ce processus. Bien que le décès de ce dernier nous a privés de renseignements précieux, l'enquête menée par le Musée naval permet de mettre en évidence le parcours fascinant des mots qui, prononcés pour la première fois en 1792, se frayèrent un chemin jusqu'à nous. Espérons que ces recherches permettent également de restituer une partie de la mémoire oubliée de la Réserve navale du Canada.

### Réponses : Balado *Passé date?* (3<sup>e</sup> saison) – Quiz sur le référendum de 1980 de la page 33

1. D	2. D	3. B	4. A	5. D	6. C
7. B	8. C	9. D	10. A	11. A	12. C

22. Correspondance entre M. Samuel Venière, historien du Musée naval de Québec, et M. Jean-Claude Michaud, commodore de la Réserve navale à la retraite, 9 mars 2022. Archives du Musée naval de Québec.

23. *Rapport historique de l'année 1973*, Historical matters. HMC Divisions, Fonds de la Marine Royale du Canada. Collection du Musée naval de Québec.

24. *Ainsi est née la conception du symbole graphique du Centenaire de la Réserve navale*, Nouvelles de la Marine, Gouvernement du Canada, 11 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/feuille-derable/mrc/2022/02/graphique-centenaire-resnav.html>

## PRIX D'EXCELLENCE DE LA SPHQ

1 000 \$ aux élèves et enseignant en histoire

### ÉLÈVES : 5 PRIX DE 100 \$

Ces prix récompensent les élèves de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire s'étant démarqués par l'intérêt soutenu qu'ils ont démontré pour l'histoire du Québec, par leur participation active dans les cours et activités scolaires liés à l'histoire et par des résultats académiques supérieurs à la moyenne.

Sont admissibles les élèves qui ont suivi un cours d'histoire du Québec pendant l'année scolaire 2022-2023.

### ENSEIGNANT : 1 PRIX DE 500 \$

Ce prix vise à souligner le travail accompli par un enseignant d'histoire du secondaire pour faire découvrir, connaître et aimer l'histoire. L'enseignant doit s'être démarqué par des approches pédagogiques originales, par son dynamisme en classe et au sein de l'école ou par la conception et la publication de matériel didactique.

### REMISE DES PRIX

Les prix d'excellence en histoire pour les élèves sont transmis aux écoles participantes afin qu'elles puissent les remettre aux lauréats à la fin de l'année scolaire lors de leurs soirées Méritas.

Le prix d'excellence en histoire pour l'enseignant est remis à l'automne lors du congrès annuel de la SPHQ.

### MODALITÉS

Les enseignants doivent soumettre leur candidature ou celle de leur élève en envoyant par la poste le formulaire complété et les documents requis avant le **15 mai 2023**.

Les formulaires pour poser une candidature sont disponibles sur le site internet de la SPHQ à l'adresse [www.sphq.quebec](http://www.sphq.quebec)

## LE BALADO LE PLUS ÉCOUTÉ PAR LES JEUNES DE 14 À 17 ANS AU QUÉBEC!

10 nouveaux épisodes disponibles sur les sites web de Montréal en Histoires et de QUB radio, ou sur toutes les plateformes de téléchargement de podcast (ex: Spotify, Apple).

Gagnant d'un prix Numix en 2022, le balado **PASSÉ DATE?** raconte avec esprit et dynamisme l'histoire du Québec et du Canada par le biais de récits palpitants et d'anecdotes méconnues.

Inspiré des contenus historiques des cours d'histoire de 3e et 4e secondaire, il vise autant les 15-16 ans que les amoureux de l'histoire.



### LISTE DES ÉPISODES

<b>JUSQU'À 1763</b>	Montréal, capitale du Canada?	L'American way of life : 1945-1960 <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>
Hochelaga et le mystère iroquoien	La naissance du Canada	Duplessis, le Cheuf! <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>
Samuel de Champlain, père de la Nouvelle-France <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>	Révoltes patriotes de 1837-1838	C'est le temps qu'ça change, l'heure de la révolution a sonné!
Le temps des Cent Associés	<b>APRÈS 1867</b>	Le référendum de 1980 <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>
L'homme de confiance du Roi-Soleil (Jean-Talon)	Honoré Mercier	Le référendum de 1995 <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>
Frontenac : Par la bouche de mes canons! <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>	Wilfrid Laurier, le Canada et l'Empire	Castor trop maigre et pitas libanais
D'Iberville, personnage légendaire	Les débuts du syndicalisme	Histoires surprenantes - De la patente aux blasphèmes
La vie urbaine en Nouvelle-France <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>	La 2 <sup>e</sup> phase de l'industrialisation	
La Paix de Trente Ans (1713-1744)	Le Canada et la Première Guerre mondiale	
La Guerre de la Conquête (1754-1760)	La crise des années 1930, il y avait de quoi en faire une Grande Dépression!	
<b>1763 à 1867</b>	Découvertes et inventions made in Canada	
L'invasion américaine de 1775 <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>	1939-45, on n'était pas des figurants	
L'immigration irlandaise <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>	Le coopératisme, le pouvoir de l'entraide	
De la crosse au hockey, des petites histoires sportives qui ont forgé notre identité!	Le néolibéralisme <i>NOUVEL ÉPISODE saison 3</i>	

## TOI, ES-TU PASSÉ DATE?

### CRÉDITS :

**Animation:** Martin Landry

**Rédaction et recherches historiques:** Raymond Bédard et Martin Landry

**Montage :** Philippe Séguin

**Réalisation :** Anne-Sophie Carpentier

**Production :** Montréal en Histoires et QUB radio

**Partenaire de contenu :** Société de professeurs d'histoire du Québec et CEC



Société des professeurs d'histoire du Québec

# Balado *Passé date ?* (3<sup>e</sup> saison) – Quiz

Épisode : Le référendum de 1980

Raymond Bédard

**1. Lors de la Révolution tranquille, un nouveau nationalisme québécois prend forme auquel est associé l'idée de l'indépendance du Québec. Quel parti politique indépendantiste est fondé en 1968 par René Lévesque, ex-ministre du Parti libéral du Québec?**

- A) L'Alliance laurienne
- B) Rassemblement pour l'indépendance nationale
- C) L'Union nationale
- D) Le Parti québécois

**2. Lors de la campagne électorale de 1976, le parti de René Lévesque avait pris un engagement auprès des électeurs pour les rassurer au sujet de l'indépendance du Québec. De quelle promesse s'agit-il ?**

- A) De tenir un référendum sur la souveraineté-association au début de leur mandat.
- B) D'obtenir le consentement de tous les partis politiques du Québec avant de procéder à un référendum sur la souveraineté-association.
- C) De s'assurer que le gouvernement fédéral accepte le principe d'un référendum.
- D) De tenir un référendum sur la souveraineté-association à la fin de leur mandat.

**3. Le Parti québécois prend le pouvoir en novembre 1976 et dans les quatre premières années de son mandat, le parti de René Lévesque adoptera plusieurs lois. Parmi les lois suivantes, laquelle n'est pas associée au gouvernement du Parti québécois?**

- A) Loi sur la protection du territoire agricole
- B) Loi sur l'assurance-maladie
- C) Loi sur l'assurance automobile
- D) Charte de la langue française (loi 101)

**4. Au cours de son premier mandat, le Parti québécois a adopté une réforme du financement des partis politiques. Quel but visait cette réforme?**

- A) Empêcher les entreprises privées de financer un parti politique.
- B) Limiter à 1 000\$ la contribution des entreprises privées à un parti politique.
- C) Permettre aux entreprises privées de financer un parti politique.
- D) Limiter à 200 \$ la contribution des citoyens à un parti politique.

**5. En 1980, lors de la campagne référendaire sur le projet de souveraineté-association proposé par le Parti québécois, deux camps vont s'affronter, celui du Oui et celui du Non. Quel premier ministre canadien va jouer un rôle important pour le camp du Non?**

- A) Daniel Johnson
- B) Joe Clark
- C) Claude Ryan
- D) Pierre-Elliott Trudeau

**6. Quelle est la place du Québec dans la conception du fédéralisme canadien du premier ministre du Canada au moment du référendum ?**

- A) Le Québec doit avoir un statut particulier.
- B) Le Québec doit obtenir une plus grande autonomie.
- C) Le Québec est une province comme les autres.
- D) Le Québec est assez autonome.

**7. Le 20 mai, les résultats du référendum confirment l'échec de l'option souverainiste. Dans quelle proportion la population du Québec a-t-elle rejeté le projet de souveraineté-association ?**

- A) 51 %                                      B) 60 %                                      C) 70 %                                      D) 80 %

**8. Dans ses engagements, pris lors de la campagne référendaire, le premier ministre Trudeau avait promis de procéder à une réforme constitutionnelle pour satisfaire aux demandes du Québec. Au lendemain du référendum, que fait-il pour respecter sa promesse ?**

- A) Il convoque seulement les premiers ministres de l'Ontario et du Québec pour discuter de leur place dans la Confédération canadienne.  
B) Il convoque René Lévesque à Ottawa pour discuter des options pour améliorer la place du Québec au sein du Canada.  
C) Il convoque tous les premiers ministres des provinces canadiennes à Ottawa pour participer à une conférence constitutionnelle.  
D) Il fait une tournée du Canada pour présenter sa nouvelle vision du fédéralisme canadien.

**9. Lors des négociations, le premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau parle de rapatrier la constitution canadienne. À quelle constitution fait-il allusion?**

- A) L'Acte de Québec                                      C) L'Acte de la Confédération  
B) L'Acte d'union                                      D) L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique

**10. Pourquoi le premier ministre canadien veut-il procéder de façon unilatérale au rapatriement de la constitution canadienne?**

- A) Parce que les provinces canadiennes s'y opposent.      C) Parce que seule l'Ontario y est favorable.  
B) Parce que l'Angleterre l'exige.                                      D) Parce que c'est la seule façon de procéder.

**11. Comment se nomme le ministre de la Justice canadien qui participe aux négociations sur le rapatriement de la constitution?**

- A) Jean Chrétien                                      B) Claude Morin                                      C) Joe Clark                                      D) Claude Ryan

**12. Quelle expression a-t-on utilisée pour désigner l'événement où les représentants du Québec ont été exclus des pourparlers lors des rencontres constitutionnelles de novembre 1981 à Ottawa?**

- A) La nuit blanche  
B) La nuit de la pleine lune  
C) La nuit des longs couteaux  
D) La nuit des rois

**Retrouvez les réponses en page 30**

**Balado *Passé date?* (3<sup>e</sup> saison) – Quiz  
Épisode : Le référendum de 1980**

# À découvrir : un espace consacré à l'exercice du droit de vote, d'hier à aujourd'hui

**Marlène Lebreux,**

Conseillère en éducation à la démocratie, Élections Québec

Lors d'élections, des millions de Québécoises et de Québécois votent afin d'élire les personnes candidates qui les représenteront et qui prendront des décisions en leur nom au sein du gouvernement. Au fil de l'histoire, l'exercice du droit de vote n'a pas toujours été de mise. Même quand ce droit a été accordé, certaines personnes, notamment les femmes et les Autochtones, n'y avaient pas accès. D'hier à aujourd'hui, nous avons parcouru beaucoup de chemin pour créer un système électoral reposant sur des mécanismes et des règles précises permettant à l'ensemble des électrices et des électeurs de voter librement et en toute confiance.

Le privilège de vivre dans une démocratie est un précieux héritage. Pour comprendre ce trésor et en apprécier les différentes facettes, Élections Québec ouvrira bientôt les portes du carrefour de la Démocratie. Dans cet espace public, le présent et le passé se conjugueront au cœur d'une exposition permanente consacrée aux élections et à l'exercice du droit de vote.

À quelques semaines de l'ouverture de ce lieu, nous vous proposons un survol de ce qui attend les visiteurs, tout en testant vos connaissances historiques et démocratiques.

## Sur les traces du passé

L'exercice du droit de vote tel qu'on le connaît aujourd'hui est le fruit de plusieurs siècles d'évolution. Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les élections se tenaient sur plusieurs jours, parfois même sur quelques semaines. Le vote se faisait de vive voix ou à main levée, devant les autres électeurs. Cela occasionnait souvent des disputes entre adversaires politiques. Aujourd'hui, on s'assure que le vote est secret et que les électrices et électeurs votent librement, sans crainte ni intimidation.

Le carrefour de la Démocratie posera un regard historique sur les événements qui ont mené à l'adoption du suffrage universel au Québec. Il racontera les grands moments de notre passé électoral sur une ligne du temps ponctuée de hauts, de bas, de débats et de revendications. Des pièces d'archives inédites montreront les nombreuses transformations que le matériel électoral a connues : une urne métallique datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des bulletins de vote historiques (ceux des référendums de

1980 et de 1995, par exemple) ainsi que des outils utilisés pour dessiner les cartes électorales bien avant l'arrivée des technologies de pointe.

Sauriez-vous dire en quelle année se sont déroulés ces événements marquants de l'histoire du droit de vote au Québec?

- L'âge pour voter passe à 18 ans.  
**Réponse :** En 1963. L'âge légal pour voter passe de 21 à 18 ans, faisant passer le nombre d'électeurs inscrits de 2,7 millions, en 1962, à 3,2 millions, en 1966.
- La première élection provinciale est tenue par vote secret.  
**Réponse :** En 1875. Ce sera aussi la première fois, au Québec, qu'une loi traitera du contrôle des dépenses électorales.
- Le premier président général d'Élections Québec est nommé.  
**Réponse :** En 1945. À ce moment, il est nommé à vie par le gouvernement. Son mandat concerne essentiellement les opérations électorales.
- Le nom d'une femme est inscrit pour la première fois sur un bulletin de vote lors d'une élection provinciale.  
**Réponse :** En 1947. C'est lors de l'élection partielle du 23 juillet 1947, dans la circonscription de Huntingdon, qu'une première candidate se présente : M<sup>me</sup> Dennis James (Mae) O'Connor.
- La personne nommée à titre de directeur général des élections obtient le droit de vote.  
**Réponse :** En 1989. Les juges, les personnes détenues ainsi que les directrices et directeurs du scrutin avaient retrouvé leur droit de vote en 1979. Ce n'est que dix ans plus tard que le directeur général des élections peut enfin, à son tour, voter.

## Les élections aujourd'hui

L'exercice du droit de vote est la base du fonctionnement de notre société démocratique. L'organisation d'élections provinciales et de référendums est d'ailleurs l'un des mandats les plus connus d'Élections Québec. Neutre et impartiale, cette institution met en œuvre l'ensemble des activités nécessaires au bon déroulement des élections, conformément à la *Loi électorale*.

Élections Québec a aussi d'autres responsabilités, comme gérer la liste électorale permanente et le registre des entités politiques autorisées, former le personnel électoral et s'assurer du respect des règles liées au financement politique et au contrôle des dépenses électorales. La promotion des valeurs démocratiques est un autre volet important de sa mission. En effet, Élections Québec sensibilise les électrices et les électeurs actuels et futurs à l'importance d'exercer leurs droits électoraux. Elle les outille pour le faire et elle les encourage à prendre part à la vie démocratique de notre société.

La visite du carrefour de la Démocratie permettra de se familiariser avec le rôle et les champs d'expertise d'Élections Québec. Différents concepts liés au fonctionnement de notre système électoral seront expliqués : le rôle important que jouent les directrices et directeurs du scrutin, les grandes étapes nécessaires à l'organisation des élections, les règles qui encadrent le financement politique, les activités de coopération que mène Élections Québec à l'international, etc.

Connaissez-vous bien les élections provinciales et leurs différentes facettes? Voici quelques questions pour mesurer vos connaissances.

- Vrai ou faux? En votant pour votre personne candidate ou votre parti politique préféré, vous lui permettez d'avoir davantage de financement.

**Réponse :** Vrai. Voter aide financièrement la personne candidate ou le parti politique que l'on choisit, puisque chaque vote a une valeur financière, que la personne soit élue ou non. La *Loi électorale* prévoit des règles bien précises en matière de financement politique.

- Quand les élections sont déclenchées, le calendrier électoral commence. Combien de jours compte-t-il?

**Réponse :** De 33 à 39 jours. La tenue d'élections libres, fiables et transparentes est le résultat d'une série d'opérations inscrites au calendrier électoral.

- Nous sommes 125 personnes qui assurent le bon déroulement des élections dans leur circonscription. Qui sommes-nous?

**Réponse :** Les directrices et directeurs du scrutin. Nommés pour un mandat de dix ans, ils agissent de concert avec le directeur général des élections afin que les électrices et les électeurs puissent voter librement et en toute confiance.

- Avant mon entrée en vigueur, il fallait mener de vastes opérations de recensement partout au Québec avant chaque élection. Qui suis-je?

**Réponse :** La liste électorale. Elle contient les informations requises afin de produire les listes d'électrices et d'électeurs pour les élections provinciales, municipales et scolaires.

- Comment se nomme le document qui découpe le Québec en 125 circonscriptions?

**Réponse :** La carte électorale. Elle assure la représentation juste et équitable des électrices et des électeurs à l'Assemblée nationale. D'ailleurs, le processus de révision de cette carte a été enclenché au lendemain des élections provinciales, l'automne dernier. La carte électorale provinciale est révisée toutes les deux élections générales. Depuis 1979, cette responsabilité est confiée à la Commission de la représentation électorale. Comme Élections Québec, la Commission est neutre et indépendante.

## À bientôt au carrefour de la Démocratie !

Ouvert à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, le carrefour de la Démocratie sera situé dans les locaux d'Élections Québec, à Québec. En plus de l'exposition permanente, ce lieu proposera diverses activités : conférences, ateliers, tables rondes, projections virtuelles, etc. Un programme d'activités sera lancé dès l'automne 2023.

C'est une invitation à venir découvrir cet espace citoyen au cours de la prochaine année, seul, en groupe ou même avec des élèves. Des activités et des ateliers éducatifs pourront y être animés avec les jeunes. Voilà une belle occasion de parfaire ses connaissances et de se laisser surprendre par des facettes méconnues de notre démocratie et de son histoire!

### Lectures et activités complémentaires :

- Activité pédagogique : Il était une fois... le droit de vote! - <https://www.electionsquebec.qc.ca/ressources-pedagogiques/il-etait-une-fois-le-droit-de-vote/>
- Histoire d'Élections Québec - <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/a-propos-de-nous/dge-historique.php>
- Jeu-questionnaire sur le droit de vote des femmes - <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/jeu-questionnaire-sur-le-droit-de-vote-des-femmes.php>
- Voter - <https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/>
- Comprendre les cartes électorales - <https://www.electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-les-cartes-electorales/>
- Comprendre le financement politique - <https://www.electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-le-financement-politique/>
- Vocabulaire des élections (réalisé en collaboration avec l'Office québécois de la langue française) <https://www.electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-la-democratie-et-les-elections/vocabulaire-des-elections/>

# Tisser des réseaux conceptuels pour construire sa compréhension des réalités sociales en histoire au premier cycle du secondaire

Jean-Louis Jadoulle,  
Didacticien, Université TÉLUQ

Outre le développement des compétences et l'étude des réalités sociales, le programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* (MEQ, 2003) demande aux élèves d'apprendre des concepts. Cette tâche n'est pas mince car le programme en comprend près d'une centaine. Or, apprendre un concept suppose, de la part de l'apprenant, un travail de conceptualisation de nature inductive ou, à tout le moins déductivo-inductive, qui le conduit à comparer des exemples et des contre-exemples afin d'en dégager ou d'y valider la présence de caractéristiques communes (Barth, 1987, 1993a, 2013; Desrosiers-Sabbath, 1984 ; Jadoulle e.a., 2004). Pour l'enseignant d'histoire, engager l'élève dans pareille démarche suppose d'y consacrer une part non négligeable du temps d'enseignement.

Face au grand nombre de concepts, l'enseignant doit donc inévitablement faire des choix. Le programme semble l'outiller en distinguant des concepts « centraux » et des concepts « particuliers ». Toutefois, rien n'est dit quant au sens de cette distinction ni quant aux raisons qui font que tel ou tel concept est « central » ou « particulier ». Dans plusieurs cas, le choix du concept central semble implicitement justifié par l'angle d'entrée associé à la réalité sociale. Ainsi, dès lors que l'étude de la Renaissance est soutenue par le projet de faire découvrir à l'élève que cette période est « marquée par un mouvement d'affirmation de la confiance en l'homme » (MEQ, 2003, p. 359), il paraît justifié d'ériger le concept d'*humanisme* en concept central. En revanche, le projet de faire découvrir le poids de l'Église au Moyen Âge ne nous paraît pas justifier le choix du concept central qu'est l'Occident : celui-ci ne constitue en effet pas un outil de compréhension à même d'appréhender ni le processus de christianisation ni la chrétienté qui en résulte.

De plus, cette distinction ne fournit aucun repère opérationnel susceptible d'orienter l'enseignant et de lui permettre d'identifier le ou les concepts par le(s)quel(s) il serait plus opportun de débiter et comment les élèves pourraient être amenés, pas à pas, à « se doter d'un réseau de concepts nécessaires à la construction [d'une]

représentation » (MEQ, 2003, p. 350) de la réalité sociale à l'étude.

Le but de cet article est d'esquisser quelques propositions qui permettraient aux enseignants, face à la centaine de concepts, d'identifier ceux à propos desquels il serait pertinent de mettre en œuvre des démarches de conceptualisation et comment, à partir de ces concepts que nous proposerions de substituer aux concepts centraux du programme, il est possible d'articuler, sous la forme d'un réseau, les autres concepts. Les élèves pourraient ainsi être conduits à élaborer leur compréhension des réalités sociales que les concepts sont censés éclairer.

## 1. Des concepts ... qui n'en sont pas...

Les concepts analytiques ou de second ordre qui sont l'objet de cet article se distinguent des concepts méthodologiques ou de premier ordre comme *source*, *cause*, *changement*, *synchronie*... Ces derniers constituent les outils intellectuels inhérents à la méthode ou la pensée historique. En revanche, les concepts analytiques servent, eux, « à examiner des situations sociales nouvelles, passées et présentes » (Martineau, 1999, p. 154). Souvent empruntés aux sciences sociales et refaçonnés par l'historien (Herrero e.a., 1997; Noël, 2004), ils constituent des connaissances déclaratives particulières, à savoir des catégories abstraites (Bouvier & Chiasson-Desjardins, 2013) qui désignent un ensemble de réalités partageant un certain nombre de caractéristiques. Ainsi, la catégorie abstraite qu'est la *dictature* désigne, aujourd'hui, un ensemble de réalités (les États chinois, russe, nord-coréen...) qui ont en commun des restrictions en matière de libertés, la non-séparation des pouvoirs, etc.

Or, parmi ces concepts analytiques que le programme du premier cycle demande à l'enseignant d'enseigner, il faut d'abord relever la présence d'intitulés qui nous semblent davantage relever des faits (Martineau, 2010) ou des phénomènes (Wilschut e.a., 2013). Il en est ainsi de l'*Occident*, qui est l'objet de la christianisation à l'œuvre à

partir de la fin de l'Antiquité, et de l'Église, qui en est le vecteur : ces termes désignent un territoire particulier et unique et un acteur historique déterminé et ne constituent donc pas des catégories abstraites. De même, le *Grand commerce* désigne une réalité circonstanciée, celle qui prévaut en Occident entre le 11<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècles. Quant à la *Réforme*, à la *Renaissance*, aux « *Grandes Découvertes* », au *Siècle des Lumières*, ils constituent des phénomènes, c'est-à-dire des « situations, institutions, mouvements et idéologies qui ont persisté, sous une forme quasi inchangée, durant une longue période de temps » (Wilschut e.a., 2013 ; trad. Jadoulle, 2018, p. 15). Comprise dans le contexte de la colonisation européenne des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, l'économie-monde constitue aussi un phénomène unique. Il apparaît donc préférable d'enseigner ces faits ou phénomènes comme des connaissances déclaratives à caractère non conceptuel.

## 2. Des concepts de niveaux d'abstraction différents

Les autres concepts énoncés dans le programme du premier cycle peuvent revêtir des niveaux d'abstraction variés. Comme l'a montré Barth (1993b), le niveau d'abstraction d'un concept détermine sa position au sein du réseau conceptuel où il s'inscrit. En effet, un concept se définit par un concept plus englobant qui le situe dans un genre et par un ou plusieurs concepts plus spécifiques. Ainsi, la monarchie parlementaire (concept que nous qualifions d'intermédiaire) est un régime politique (genre ou concept de rang supérieur) qui se caractérise par l'existence d'un parlement (attribut ou concept de rang inférieur) qui limite les pouvoirs du monarque.

Ces trois niveaux d'abstraction ont été utilisés pour classer l'ensemble des concepts énoncés dans le programme du premier cycle. Il s'agit bien entendu d'une proposition qui n'a de valeur qu'heuristique.

Comme le montre le tableau 1, la plupart des concepts peuvent être considérés comme des concepts de rang inférieur.

Les concepts de rang intermédiaire sont beaucoup plus nombreux : *hiérarchie sociale, démocratie, chrétienté, bourgeoisie, urbanisation, humanisme, colonisation, classe sociale, libéralisme, socialisme, impérialisme, colonisation, nationalisme*. Remarquons que certains apparaissent à propos de plusieurs réalités sociales tandis que trois d'entre elles en sont dépourvues : la civilisation mésopotamienne, la romanisation et la reconnaissance des droits civils. Le concept de *civilisation* a vraisemblablement été placé par les auteurs pour jouer ce rôle de concept de rang intermédiaire. Sa charge idéologique, d'une part, et sa grande proximité avec le concept de *culture*, utilisé préférentiellement par les archéologues, les anthropologues et les historiens, d'autre part, rendent toutefois malaisée, à nos yeux, son utilisation comme un outil de compréhension des réalités sociales.

Enfin, le programme retient plusieurs concepts de rang supérieur : ils apparaissent d'ailleurs très souvent à propos de plusieurs réalités sociales. C'est le cas des concepts de *société, pouvoir, territoire, religion, culture, science, philosophie, art*. Certains de ces concepts se situent eux-mêmes à des niveaux d'abstraction différents. Ainsi, le concept de *culture* englobe ceux de *religion, science, philosophie, art*.

**Tableau 1**

Proposition de classification des concepts énoncés dans le programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* (MEQ, 2003)

- Faits ou phénomènes
- Concepts de rang inférieur
- Concepts de rang intermédiaire
- Concepts de rang supérieur

Réalités sociales en 1 <sup>re</sup> secondaire	La sédentarisation	L'émergence d'une civilisation	Une première expérience de démocratie	La romanisation	La christianisation de l'Occident	L'essor urbain et commercial
<b>Concept central</b>	Société	Civilisation	Démocratie	État	Occident	Bourgeoisie
<b>Concepts particuliers</b>	Division du travail	Communication	Cité-État	Citoyen	Chrétienté	Bourg
	Échange	Échange	Citoyen	Culture	Croisade	Capital
	Hiérarchie sociale	Justice	Éducation	Droit	Culture	Charte
	Pouvoir	Pouvoir	Espace privé	Empire	Éducation	Droit
	Production	Religion	Espace public	Infrastructure	Église	Grand commerce
	Propriété		Institution	Institution	Féodalité	Hiérarchie sociale
	Territoire		Philosophie	Peuple	Pouvoir	Institution
			Pouvoir	Territoire	Science	Urbanisation
		Régime politique				
Réalités sociales en 2 <sup>e</sup> secondaire	Le renouvellement de la vision de l'homme	L'expansion européenne dans le monde	Les révolutions américaine et française	L'industrialisation	L'expansion du monde industriel	La reconnaissance des libertés et des droits civils
<b>Concept central</b>	Humanisme	Économie-monde	Droits	Classes sociales	Impérialisme	Liberté
<b>Concepts particuliers</b>	Art	Colonisation	Citoyen	Capitalisme	Acculturation	Censure
	Critique	Commerce	Démocratie	Législation	Colonisation	Démocratisation
	Individu	Culture	Hiérarchie sociale	Libéralisme	Discrimination	Discrimination
	Liberté	Empire	Justice	Mode de production	Métropole	Dissidence
	Philosophie	Enjeu	Philosophie	Révolution	Nationalisme	Droits
	Réforme	Esclavage	Régime politique	Socialisme		Égalité
	Renaissance	Grandes Découvertes	Révolution	Syndicalisme		Répression
	Responsabilité	Technologie	Séparation des pouvoirs	Urbanisation		Ségrégation
	Science	Territoire	Siècle des Lumières			

### 3. Hiérarchiser pour enseigner plus efficacement

Bien qu'elle soit imparfaite et discutable, cette classification nous semble pouvoir guider l'enseignant dans le choix des concepts à propos desquels il pourra affecter un temps d'apprentissage suffisant à une démarche de conceptualisation.

- En effet, vu leur grand nombre et, souvent, leur faible complexité, les concepts de rang inférieur peuvent faire l'objet d'un travail de définition, comme on le ferait s'agissant de notions dont on engrange les définitions

dans un lexique. Les élèves peuvent élaborer ces définitions sur la base de l'analyse de documents, les découvrir grâce à l'utilisation du manuel, d'un dictionnaire, du Web... ou les obtenir de l'enseignant.

- Les concepts de rang supérieur se prêtent difficilement à une démarche de conceptualisation Dans le cadre de l'étude d'une seule réalité sociale. Ce n'est qu'au fil de l'étude de plusieurs d'entre elles que les élèves pourront dégager les attributs de « la » société, du pouvoir, du territoire, de « la » religion, etc.

- Les concepts de niveau de complexité intermédiaire, comme *démocratie*, *chrétienté*, *bourgeoisie*, *urbanisation*, *humanisme*, *colonisation*, *hiérarchie sociale*, *libéralisme*, *socialisme*, *impérialisme*, *nationalisme*..., nous paraissent, par contre, se prêter à des démarches de conceptualisation. En effet, il est possible d'amener des élèves à observer des exemples et des contre-exemples de *bourgeois*, de *démocratie*, d'*urbanisation*, d'*humanisme*, de *colonisation*, de *hiérarchie sociale*, de *libéralisme*, de *socialisme*, d'*impérialisme*, de *nationalisme*...

Il faut souligner enfin que, à quelques reprises, les intitulés des réalités sociales sont eux-mêmes porteurs d'un concept intermédiaire qui pourrait être très pertinent. Ainsi, l'étude de la sédentarisation comporte évidemment le concept de *sédentarisation* ou de *sédentarité*. Il en est de même pour la christianisation de l'Occident et l'essor ou la *croissance* des villes et du commerce.

#### 4. Partir des concepts intermédiaires et les relier aux concepts inférieurs et supérieurs

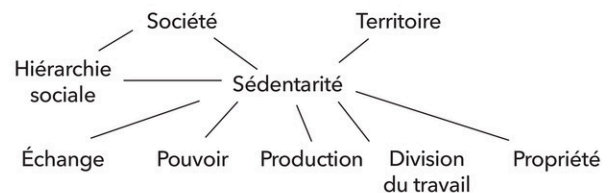
Notre proposition consiste donc à déterminer, pour chaque réalité sociale, un ou deux concepts de rang intermédiaire qui peut être l'objet d'une démarche de conceptualisation par les élèves. Ces concepts deviennent ainsi centraux, quitte à ce qu'ils ne soient pas indiqués comme tels par le programme. Les concepts de rang inférieur ou supérieur pourraient être qualifiés de « périphériques », plutôt que de « particuliers ».

##### La sédentarisation

Pour l'étude de la sédentarisation, ce concept de rang intermédiaire pourrait être celui de *sédentarisation* ou, plus pertinemment encore, celui de *sédentarité* : le premier met l'accent sur le processus par lequel une société se sédentarise, ce qui nous semble très difficile à documenter, tandis que le second met l'accent sur le résultat de ce processus, soit les traits caractéristiques d'une société *sédentaire* vs *nomade*. En choisissant ce concept, l'enseignant adopte l'angle d'entrée préconisé dans le programme et qui doit permettre de mettre en évidence l'organisation sociale, politique, économique et territoriale propre aux premières sociétés sédentaires. Les autres concepts, de rang intermédiaire (*hiérarchie sociale*), inférieur (*division du travail*, *échange*, *production*, *propriété*) ou supérieur (*société*, *pouvoir*, *territoire*) trouveront aisément à se greffer à titre périphérique. Les élèves découvriront ainsi que la *sédentarité* est le fait pour une société, organisée selon une certaine *hiérarchie*, de s'établir de façon définitive ou pour une longue durée sur un *territoire* et que cet état de fait amène des conséquences multiples sur le plan des

*échanges*, de l'organisation du *pouvoir*, de la *production*, de la *division du travail* et de la *propriété*.

Figure 1. Les concepts périphériques au concept central de *sédentarité*.



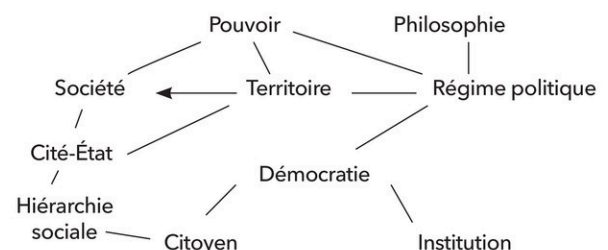
##### L'émergence d'une civilisation

Faute d'un concept intermédiaire qui n'est pas connoté idéologiquement, comme l'est celui de civilisation, et dont les contours sont aisés à circonscrire, l'étude de la civilisation mésopotamienne peut constituer une occasion de confirmer les traits fondamentaux d'une société *sédentaire*, en y ajoutant les conséquences de l'apparition de l'écriture sur le plan de la vie collective. Le fait de centrer à nouveau l'étude de cette réalité sociale sur le concept de *sédentarité* ne devrait pas être vu comme une redite, mais comme relevant de l'essence même des concepts : des connaissances-outils mobilisables pour comprendre des sociétés différentes.

##### Une première expérience de démocratie

L'étude de la cité athénienne au 5<sup>e</sup> siècle avant J.-C. sera évidemment organisée autour du concept de *démocratie*. Celle-ci pourra être définie comme le *régime politique* défendu par des *philosophes grecs*, établi dans le *territoire* de la *Cité-État* d'Athènes et qui octroie à certains (*hiérarchie sociale*) membres de la société, les *citoyens*, tous de genre masculin, un mode de participation au *pouvoir* au moyen de certaines *institutions*.

Figure 2. Les concepts périphériques au concept central de *démocratie* défini dans le contexte de la cité athénienne.

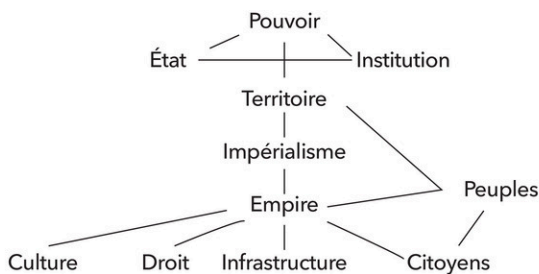


##### La romanisation

Le concept d'*État* qui a été choisi par les auteurs du programme ne nous semble pas en tous points pertinent. En effet, si la romanisation est évidemment le fait de l'*État* romain, le concept d'*État* ne constitue pas un outil

intellectuel réellement opérant pour comprendre le processus de romanisation : il permet uniquement d'en désigner l'acteur dominant. L'enseignant pourrait donc choisir un autre concept, de rang intermédiaire, prévu au programme, mais associé à l'expansion du monde industriel au 19<sup>e</sup> siècle, à savoir le concept d'*impérialisme*. Ce concept est en effet en mesure de rendre compte du processus de romanisation. Les élèves pourraient ainsi découvrir que Rome, pour assurer son pouvoir, a constitué, sur son *territoire*, un *empire* en mettant en œuvre une politique *impérialiste* organisée par l'*État* et ses *institutions*. Cela l'a amenée à intégrer tous les peuples conquis en leur imposant sa *culture* et le *droit* romain, ainsi qu'en y développant des *infrastructures* typiquement romaines, comme des aqueducs ou des routes. Toutefois, certains membres de ces peuples ont pu devenir des *citoyens*.

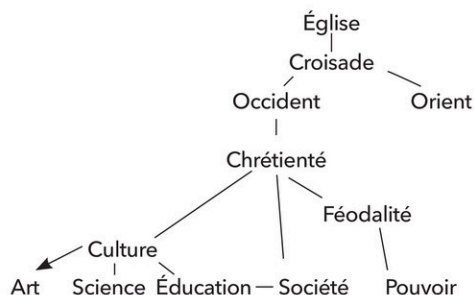
**Figure 3. Les concepts périphériques au concept central d'impérialisme défini dans le contexte de la romanisation.**



### La christianisation de l'Occident

L'étude de la christianisation de l'Occident pourrait prendre appui sur le concept de *christianisation* ou de *chrétienté* : le premier met l'accent sur le processus et le second sur le résultat. Le programme ayant retenu le second, on pourra définir la chrétienté comme le modèle de société appliqué par l'*Église* de Rome en *Occident* et qu'elle tenta d'imposer dans le domaine de la *culture* (*art, science, éducation*), de la société et dans la sphère du *pouvoir*, notamment au moyen de la *féodalité*. Elle tenta aussi d'imposer ce modèle en Orient au moyen de la *croisade*, celle-ci servant aussi, en Occident, à réprimer les hérésies.

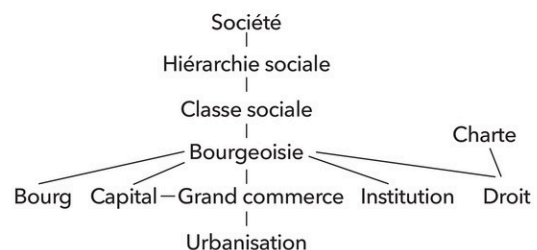
**Figure 4. Les concepts périphériques au concept central de chrétienté défini dans le contexte de la christianisation aux époques médiévale et moderne.**



### L'essor urbain et commercial

Deux concepts intermédiaires essentiels semblent pouvoir soutenir la découverte de l'essor urbain et commercial. L'enseignant pourrait choisir de centrer l'apprentissage sur la *bourgeoisie*, conformément à l'angle d'entrée du programme qui incite à mettre en évidence « les conditions qui favorisent la montée de la bourgeoisie marchande et [...] son rôle dans le développement urbain » (MEQ, 2003, p. 358). Les élèves seront ainsi en mesure de découvrir que, à partir du 11<sup>e</sup> siècle, en Occident, la *hiérarchie sociale* évolue, faisant place à une nouvelle *classe sociale*, la *bourgeoisie*. Celle-ci vit dans un *bourg* (une agglomération à vocation commerciale), se distingue par la possession d'un *capital* qui provient en partie du développement du *Grand commerce* et bénéficie d'*institutions* autonomes et d'un *droit* urbain grâce à une ou des *chartes* concédées par des seigneurs. Mais l'enseignant pourrait aussi faire le choix de mettre l'accent sur l'*urbanisation* afin de faire découvrir les liens que ce processus entretient avec le développement du *Grand commerce* et de la *bourgeoisie*, laquelle se distingue par son cadre de vie (le *bourg*), ses revenus (*capital*) et des prérogatives politiques et juridiques (*institutions autonomes, droit urbain*) concédées par les seigneurs à la faveur de *chartes*.

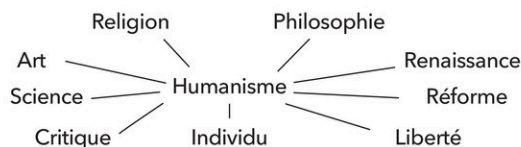
**Figure 5. Les concepts périphériques au concept central de bourgeoisie défini dans le contexte de l'essor urbain et commercial au Moyen Âge.**



### Le renouvellement de la vision de l'homme

L'étude du renouvellement de la vision de l'homme aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles permettra aux élèves de mettre en évidence les traits originaux de la pensée *humaniste* par rapport à la conception de l'homme et du monde prônée par l'*Église* catholique. Les élèves pourront ainsi découvrir ses accents principaux (une *philosophie* qui se caractérise par son souci critique, notamment par rapport à la religion, et qui valorise l'*individu* et sa *liberté*) et ses répercussions dans les domaines de l'*art* et de la *science*, et ce, dans le contexte de la *Renaissance* et de la *Réforme*.

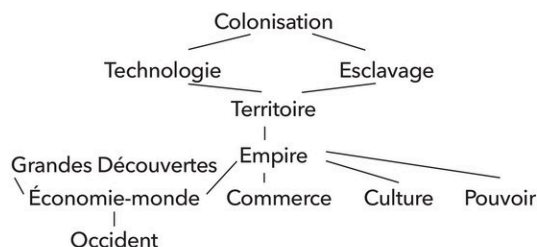
Figure 6. Les concepts périphériques au concept central d'humanisme défini dans le contexte des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.



### L'expansion européenne dans le monde

La découverte de l'expansion européenne dans le monde et aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles pourra s'organiser autour du concept intermédiaire de *colonisation*. Celui-ci peut être défini comme un « processus intentionnel d'occupation d'un territoire par des humains étrangers » à celui-ci (Jadouille & Bouhon, 2001, p. 243) et qui, fort de leur supériorité sur le plan *technologique* et, au besoin, en ayant recours à l'*esclavage*, construisent un empire. Durant les « *Grandes Découvertes* », cet empire a permis aux pays colonisateurs d'établir la première économie-monde centrée sur l'*Occident*; celle-ci a permis aux métropoles d'étendre leur *commerce*, leur *culture* et leur *pouvoir*.

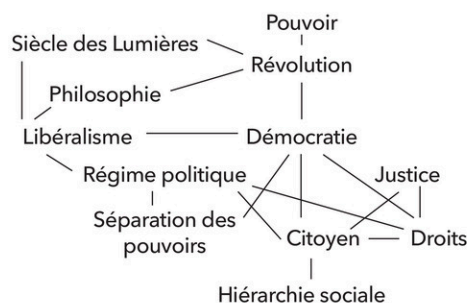
Figure 7. Les concepts périphériques au concept central de *colonisation* défini dans le contexte de l'expansion européenne des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.



### Les révolutions américaine et française

Le concept de *démocratie* s'impose sans doute, s'agissant des révolutions américaine et française. L'enseignant pourra ainsi faire découvrir aux élèves que, tant sur le plan du *régime politique* qu'en matière de *justice*, les principes fondamentaux de la *démocratie* (droits des *citoyens*, *séparation des pouvoirs*...) hérités de la *philosophie* des Lumières et qui constituent la première expression du *libéralisme* politique attestent d'une réelle *révolution* dans le champ du *pouvoir*, *révolution* qui est toutefois à nuancer en fonction de la position des *citoyens* dans la *hiérarchie sociale*.

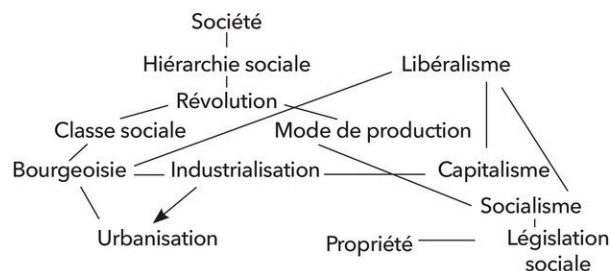
Figure 8. Les concepts périphériques au concept central de *démocratie* défini dans le contexte des révolutions américaine et française.



### L'industrialisation

L'étude de l'industrialisation aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles est assortie, par les auteurs du programme, de plusieurs concepts intermédiaires pertinents : *classe sociale*, *libéralisme*, *socialisme*, *urbanisation*. Le premier (*classe sociale*) permettra de mettre en évidence le bouleversement ou la *révolution* de la *hiérarchie sociale* et du mode de *production* consécutif au développement du *capitalisme* hérité du *libéralisme* économique. Le second concept (*libéralisme*) met l'accent sur les ressorts idéologiques de ces bouleversements qui se déploient au profit de la *bourgeoisie*. Le troisième concept (*socialisme*) permettra aux élèves de cerner la teneur des solutions de rechange politiques et économiques *socialistes* promues par les adversaires du *libéralisme* et du *capitalisme*, lesquels plaident pour une réforme du *mode de production* et de la *propriété* et le développement d'une *législation sociale*. Enfin, le quatrième concept (*urbanisation*) peut constituer une porte d'entrée pour découvrir la révolution que l'*industrialisation* provoque dans le mode de vie des travailleurs, jusqu'alors très majoritairement occupés à l'agriculture, et le bouleversement de la *hiérarchie sociale* au profit d'une *classe sociale*, la *bourgeoisie*, dont la domination s'affiche jusque dans l'*urbanisation* qui transforme de nombreuses villes européennes puis américaines.

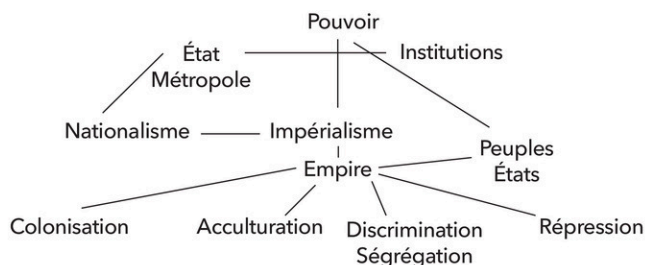
Figure 9. Les concepts périphériques au concept central de *classe sociale*, de *socialisme* ou d'*urbanisation* définis dans le contexte de l'industrialisation.



## L'expansion du monde industriel

Dans les dernières décennies du 19<sup>e</sup> siècle, cette nouvelle société industrielle se lance à la conquête de l'Afrique et de l'Asie. Le concept d'*impérialisme* semble particulièrement pertinent pour comprendre cette réalité sociale. Ce concept permettra, en effet, aux élèves de découvrir que les États industriels européens ont mis en œuvre une politique *impérialiste*, c'est-à-dire une politique de domination politique, militaire, économique et culturelle, par la force ou l'influence sur un ou des *peuples* ou *États* (Jadoulle, Bouhon, & Nys, 2004) à l'extérieur de leur territoire national, dans leur *empire*. Ce processus *impérialiste* va de pair avec la *colonisation* par l'*État métropolitain* et ses *institutions* des territoires occupés par ces *peuples* ou *États*, leur *acculturation*, la pratique de la *répression* et la mise en place de nombreuses *discriminations* ou *ségrégations*. Au 19<sup>e</sup> siècle, ce processus *impérialiste* nourrit également le *nationalisme* à l'œuvre dans les métropoles et qui les conduit à exalter leur sentiment d'appartenance à la nation et à l'empire que celle-ci possède.

**Figure 10. Les concepts périphériques au concept central d'impérialisme défini dans le contexte de l'expansion du monde industriel au 19<sup>e</sup> siècle.**



## La reconnaissance des libertés et des droits civils

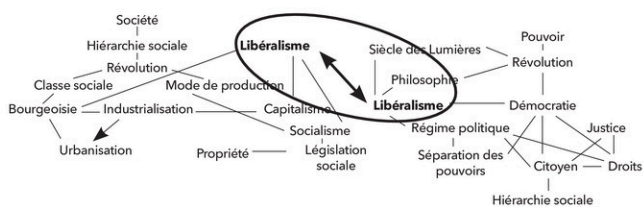
Enfin, la dernière réalité sociale énoncée dans le programme du premier cycle, à savoir la reconnaissance des libertés et des droits civils, pourrait trouver à s'organiser autour du concept de démocratie ou de démocratisation, selon que l'enseignant veut mettre l'accent sur les résultats ou le processus. Vu la difficulté de comparer différents processus de démocratisation, le concept de démocratie nous semblerait mieux se prêter à une démarche de conceptualisation.

## 5. Tisser des réseaux conceptuels

En procédant de cette manière, les élèves seraient conduits à tisser un « réseau conceptuel » (MEQ, 2003, p. 350). Les auteurs du programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* le recommandent : le cours doit servir à « enrichir graduellement le réseau de concepts [que l'élève] déploie pour comprendre l'univers social » (MEQ, 2003, p. 337).

Comme le montrent les exemples ci-dessus, ces réseaux conceptuels pourraient d'abord être tissés à partir d'un concept central qui est utilisé pour aborder une réalité sociale. Mais progressivement, ces différents réseaux conceptuels isolés pourraient s'articuler. Par exemple, une fois découverts les réseaux relatifs aux concepts de *démocratie* à l'époque des révolutions américaine et française et d'*industrialisation* au 19<sup>e</sup> siècle, les élèves pourraient être amenés à les relier via le concept de *libéralisme* et à composer ainsi un réseau plus complexe.

**Figure 11. Deux réseaux conceptuels s'articulant autour du concept de libéralisme.**



Cette pratique de construction d'un réseau conceptuel aurait l'avantage d'amener les élèves à remobiliser des concepts déjà appris et donc, *a priori*, d'améliorer la rétention de leurs connaissances. Elle constituerait aussi une occasion privilégiée de leur faire découvrir qu'un même concept prend des contours et des significations différentes selon le contexte historique.

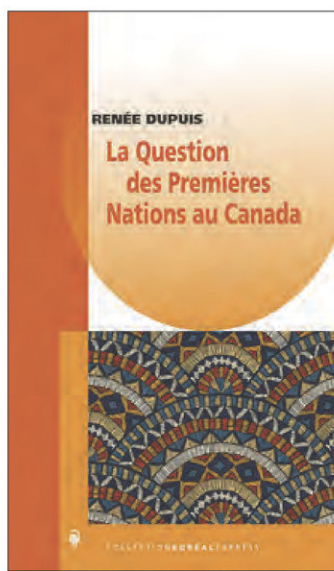
Il nous semble donc que, en procédant de cette manière, c'est-à-dire, d'abord, en centrant les démarches de conceptualisation sur un concept intermédiaire pour chaque réalité sociale et, ensuite, en rattachant, à ce concept intermédiaire devenu central, des concepts périphériques, de rang inférieur et supérieur, et enfin en tissant des liens entre les réseaux conceptuels que les élèves auront ainsi élaborés, l'enseignant pourrait arriver à « dompter » la centaine de concepts énoncés dans le programme *Histoire et éducation à la citoyenneté*.

## Références

- Barth, B.-M. (1987). *L'apprentissage de l'abstraction. Méthodes pour une meilleure réussite de l'école*. Paris : Retz.
- Barth, B.-M. (1993a). *Le savoir en construction. Former à une pédagogie de la compréhension*. Paris : Retz.
- Barth, B.-M. (1993b). La détermination et l'apprentissage des concepts. Dans J. Houssaye (Éd.), *La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui* (pp. 275-288). Paris : ESF.
- Barth, B.-M. (2013). *Élève chercheur, enseignant médiateur. Donner du sens aux savoirs*. Paris-Montréal : Retz - La Chenelière.

- Bouvier, F. & Chiasson-Desjardins, S. (2013). L'apprentissage par concepts en première secondaire dans un cadre d'arrimage de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 48 (2), 297-316.
- Desrosiers-Sabbath, R. (1984). *Comment enseigner les concepts. Vers un système de modèles d'enseignement*. Québec : PUQ.
- Herrero, D., Mattei, D., Meynac, J.-P., & Vennereau, G. (1997). Enseigner le concept de liberté en histoire au collège et au lycée. Dans F. Audigier (Éds), *Concepts, modèles et raisonnements : Actes du huitième colloque des didactiques de l'histoire, de la géographie, des sciences sociales* (pp. 176-186). Paris : INRP.
- Jadoulle, J.-L. (2018), *Faire apprendre l'histoire. Pratiques et fondements d'une « didactique de l'enquête » en classe du secondaire* (2<sup>e</sup> éd.). Namur : Érasme.
- Jadoulle, J.-L., & Bouhon, M. (Éds). (2001). *Développer des compétences en classe d'histoire*. Louvain-la-Neuve : UCL.
- Jadoulle, J.-L., Bouhon, M. & Nys, A. (Éds) (2004), *Conceptualiser le passé pour comprendre le présent. Conceptualisation et pédagogie de l'intégration en classe d'histoire*. Louvain-la-Neuve : UCL.
- Martineau, R. (1999). *L'histoire à l'école, matière à penser...* Paris-Montréal : L'Harmattan.
- Martineau, R. (2010). *Fondements et pratiques de l'enseignement de l'histoire à l'école. Traité de didactique*. Québec : PUQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2003). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire. Domaine de l'univers social. Histoire et éducation à la citoyenneté (1<sup>er</sup> cycle)*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Noël, R. (2004). L'historien et les concepts. Dans J.- L. Jadoulle, M. Bouhon, & A. Nys (Éds), *Conceptualiser le passé pour comprendre le présent. Conceptualisation et pédagogie de l'intégration en classe d'histoire* (pp. 37-51). Louvain-la-Neuve : UCL.
- Veyne, P. (1976). *L'inventaire des différences*, Paris : Seuil.
- Wilschut, van Straaten, & van Riessen (2013). *Geschiedenisdidactiek. Handboek voor vakdocent* (2<sup>e</sup> éd.). Bussum : Coutinho.

## Quoi de neuf Côté livres ?



### La question des Premières Nations au Canada

Nouvelle édition mise à jour

Renée Dupuis

Boréal, Montréal, 2023

La première édition de ce livre est parue en 1991 sous le titre *La Question indienne au Canada*. Dans le sillage du rapatriement de la Constitution en 1982 et de la crise d'Oka-Kanesatake en 1990, cette synthèse a grandement contribué à la prise de conscience de la portée des revendications autochtones et aux profonds changements qui se sont opérés depuis dans la manière de percevoir ces communautés.

Trente ans plus tard, l'avocate Renée Dupuis reprend ce texte, revu et mis à jour. Elle explique comment le statut de ces communautés est passé de celui de tribus indiennes à celui de peuples autochtones. Elle propose un survol de l'histoire des relations entre les Blancs et les Premières Nations au Canada et un portrait socioéconomique de ces dernières. Elle fait le bilan de trente années d'activisme judiciaire qui ont donné naissance à de nouvelles initiatives, comme la Commission de vérité et réconciliation. Elle montre enfin que, malgré toutes ces avancées, la question est encore loin d'être réglée.

## **Pour l'avancement des sciences, Histoire de l'Acfas (1923-2023)**

Nouvelle édition mise à jour

Yves Gingras

Boréal, Montréal, 2023

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, maintenant nommée Acfas, célèbre son centenaire en 2023. Cet ouvrage propose la biographie de cette institution unique au Canada. Il met en évidence le travail accompli par une génération de pionniers – les Léo Pariseau, Marie-Victorin et Jacques Rousseau – et poursuivi depuis par leurs successeurs en vue de promouvoir la culture et les professions scientifiques par la création de conditions institutionnelles et sociales propices au développement de la recherche dans toutes les disciplines.

L'histoire de l'Acfas nous fait découvrir les revendications de scientifiques francophones qui, dès le début des années 1920, font la promotion d'une vision moderne et urbaine du Québec. On y découvre des chercheurs en relation avec les associations étrangères pour l'avancement des sciences, des professeurs qui voyagent aux États-Unis et en Europe, des professeurs étrangers qui viennent ici donner des cours, des conférences et participer aux congrès tenus annuellement depuis 1933. Ces congrès sont une première façon pour l'Acfas d'intervenir publiquement et collectivement au nom de la science. Depuis les années 1960, l'Acfas intervient aussi régulièrement en faveur du développement des politiques scientifiques québécoises et soutient les chercheurs œuvrant en francophonie canadienne minoritaire grâce à des sections régionales.

L'histoire de l'Acfas montre que, à côté des discours cléricaux conservateurs tant cités, il existait aussi au Québec, pendant l'entre-deux-guerres, un milieu intellectuel ouvert et au diapason de la science internationale. Un siècle plus tard, la mission de l'Acfas n'a rien perdu de sa pertinence, car la promotion des sciences est toujours un thème d'actualité, dans un monde de plus en plus fondé sur les technologies.



## **L'Histoire nous le dira : Tabarnouche, pâté chinois et autres traits culturels du Québec**

Laurent Turcot

Hurtubise, Montréal, 2022

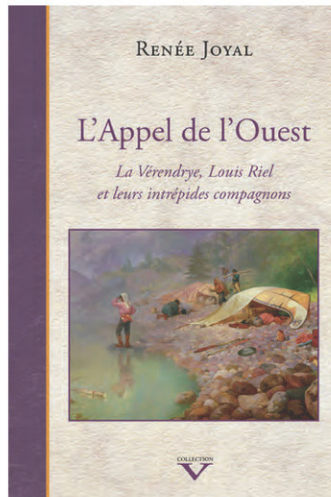
Qu'est-ce qui fait que le Québec est tel qu'on le connaît ? Nous pourrions dire que c'est grâce à sa culture, entre autres choses. Mais de quelle culture parle-t-on, exactement ? Il y a notre langue avec ses sacres, ses accents, ses expressions. Il y a aussi notre gastronomie avec sa poutine, son sirop d'érable et son fameux pâté chinois, qui, on s'en doute, ne vient pas de Chine. Ensuite, il y a le sport. Par exemple, le hockey, avec ses grandes rivalités et les émotions fortes qu'il suscite chez les Québécois. Nous n'avons qu'à penser à la fameuse Bataille du Vendredi saint en 1984! Parlant de saint... le calendrier religieux a longtemps ponctué l'ordinaire de la vie du Québec. Malgré tout, savons-nous pourquoi nous célébrons le jour de l'An, la fête des Rois ou la Saint-Valentin? Ou ces fêtes bien québécoises comme la Saint-Jean-Baptiste et le Carnaval de Québec? De plus, la façon dont nous nous sommes dotés d'un système de santé et comment nous nous sommes soignés à travers l'histoire s'avère également un parcours bien singulier. Le Québec, c'est tout cela et plus encore.



## L'appel de l'Ouest, La Vérendrye, Louis Jolliet et leurs intrépides compagnons

Renée Joyal

Septentrion, Québec, 2023



Les immenses territoires de l'Ouest de l'Amérique du Nord, aujourd'hui comme hier, en ont fait rêver plus d'un. Avant l'arrivée des Européens, cette vaste contrée était habitée par des nations qui, au rythme des saisons et des époques, l'ont occupée pacifiquement ou se la sont âprement disputée. À peine les Européens eurent-ils mis le pied sur ce continent qu'ils échafaudaient déjà plans et expéditions pour l'explorer et le traverser.

Renée Joyal revient sur les grands moments de l'histoire de l'Ouest canadien, depuis les expéditions de La Vérendrye et de ses fils au XVIIIe siècle jusqu'aux combats de Louis Riel et des Métis au siècle suivant. Elle s'intéresse ensuite à la formation du peuple métis - issu d'unions entre hommes blancs et femmes autochtones - et aux luttes titanesques menées par Louis Riel et les siens pour la reconnaissance de leurs droits. Entremêlant la grande et la petite histoire, L'Appel de l'Ouest retrace les chemins empruntés par les descendants de Jacques Goulet - premier du nom à s'établir en Nouvelle-France - qui ont répondu à l'appel des grandes plaines. À travers leurs parcours, ce sont ceux de tous les pionniers de l'Ouest qui sont entrevus.

## Québécois et Autochtones, Histoire commune, histoires croisées, histoires parallèles?

Sous la direction de Geneviève Nootens et François-Olivier Dorais

Boréal, Montréal, 2023



Les projets politiques de la nation québécoise et des peuples autochtones sont imbriqués dans des rapports de pouvoir historiquement marqués par le colonialisme et la non-reconnaissance. Or, la rencontre de ces projets s'est inévitablement reportée dans un choc des historiographies, la tradition historiographique québécoise ayant longtemps invisibilisé, sinon instrumentalisé, les Premières Nations.

Comment articuler le récit historique du Québec comme nation minoritaire et société dominante dans l'espace de ses frontières, avec la construction par les Premières Nations de leur(s) propre(s) historiographie(s)? Comment rendre justice à ces points de vue qui, sans être exempts de recoupements, sont contradictoires à de nombreux égards? Quels enjeux méthodologiques, épistémologiques et politiques une telle démarche de réflexion soulève-t-elle? À défaut d'apporter des réponses complètes et définitives à ces questions, les textes réunis ici, signés par des penseurs tant autochtones que non autochtones, contribuent à aménager un espace de dialogue entre historiographies. Sans oser présumer de la possibilité d'une réconciliation, ils proposent des pistes de réflexion quant aux conditions d'une conciliation des récits.

## L'épopée des Bateaux Blancs

Louis-Vincent Barthe

GID, 2023

Les photos présentées dans cet ouvrage évoquent l'âge d'or des croisières sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay. Une époque révolue de notre histoire maritime. Cette période faste s'est écoulée, au gré des courants et des marées pendant près de quarante ans et fut représentée par les « paquebots fluviaux » *SS Québec*, *SS Richelieu*, *SS St. Lawrence* et *SS Tadoussac*, de la compagnie *Canada Steamship Lines*. Les fameux Bateaux Blancs. La description de ces navires a été maintes fois abordée : leur silhouette, leur élégance et leur somptuosité. Leurs caractéristiques ont été détaillées. Leur construction a été évoquée. Et puis, l'abandon des activités de croisière par *Canada Steamship Line* à l'automne 1965 et la vente des trois derniers Bateaux Blancs au printemps 1966 ont été racontés. Mais qu'en est-il de ces hommes et de ces femmes qui ont navigué à bord des « Blancs » ? Quel métier pratiquaient-ils / elles ? Quel était leur quotidien ? Quels étaient leurs passe-temps ? Le marin est le sujet de cet ouvrage. On le retrouve à bord. C'est son lieu de travail, mais aussi son milieu de vie : il y mange, il y dort, il y fraternise, il s'y amuse. Les Bateaux Blancs à l'échelle humaine. Vous découvrirez ou revisiterez ces navires au fil des récits du personnel de bord et racontés par celui-ci.



## La relation enseignant-élève, Perspectives affective, humaniste, cognitive et sociale

Sous la direction de Carl Beaudoin

Presses universitaires UQAM, Montréal, 2022

Plusieurs chercheuses et chercheurs se sont déjà intéressés à la relation enseignant-élève (REÉ) dans les divers ordres d'enseignement. Au Québec, plus précisément, nombre de travaux ont porté en tout ou en partie sur la REÉ, dans une perspective tantôt affective, tantôt humaniste, tantôt cognitive, mais rarement dans une perspective sociale. Et que dire d'une prise en compte simultanée de ces quatre perspectives pour examiner la REÉ ? Bien peu ont osé s'y aventurer jusqu'à maintenant.

Et s'il y avait encore des zones d'ombre ou un manque de complétude théorique ou scientifique pour étudier la REÉ ? La recherche éducative traduit-elle encore la REÉ de manière empiriquement ou scientifiquement fondée ? Emprunte-t-elle trop souvent les raccourcis du sens commun, ce qui légitimerait l'étude de la REÉ ? Ces questions auxquelles nous tentons de répondre dans cet ouvrage ont pour but d'inviter le lectorat à réfléchir aux fondements de la REÉ, à apprécier ses bienfaits et sa portée dans le monde scolaire québécois.

Ce livre s'adresse donc à tous les acteurs de l'éducation qui gravitent de près ou de loin autour des élèves (parents, personnel enseignant et de direction, décideurs politiques) et qui désirent approfondir leurs connaissances sur la REÉ, sur ses plans historique, social, éducatif et scientifique de même que remettre en doute certains de leurs a priori, ceux-ci étant susceptibles de réduire toute la portée de l'importance de la qualité de la REÉ entre le personnel enseignant et les élèves.



# ... Côté Musées ?

## **Musée canadien de l'histoire**

100, rue Laurier, Gatineau

### ***De Pépinot à la Pat'Patrouille, Prenez-en plein les yeux!***

Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Parcourez 70 ans d'émissions de télévision canadiennes pour enfants. En plus de nombreux clips d'émissions favorites, l'exposition présente des marionnettes, des costumes originaux et plus encore. Cette exposition présente près de 100 émissions télévisées novatrices qui ont encouragé les enfants de partout au Canada à lire, écrire et à compter, ainsi que du contenu pour les publics préadolescent et adolescent.

## **Musée naval de Québec**

170, rue Dalhousie, Québec

Exposition permanente

Le Musée naval de Québec raconte l'histoire du fleuve Saint-Laurent et de la Réserve navale du Canada. Vous serez captivé par des récits historiques qui font appel aux émotions et qui engendrent des questionnements sur l'impact des guerres et l'importance d'œuvrer pour la paix. Vous y découvrirez des histoires méconnues : les batailles navales du Saint-Laurent, les récits des hommes et des femmes qui ont fait l'histoire de la Marine canadienne. Plusieurs objets de la collection et documents d'archives sont présentés au cœur de l'exposition pour illustrer l'univers naval : instruments de navigation, maquettes, objets personnels des marins. L'exposition Héritiers des Guerres présente l'expérience de la guerre par le regard des familles et des amis des anciens combattants. Une visite touchante, qui porte à réfléchir sur l'impact des guerres et la nécessité d'œuvrer en faveur de la paix.

## **Musée de l'Holocauste Montréal**

5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal

Exposition permanente

L'exposition du Musée de l'Holocauste Montréal raconte la vie des communautés juives avant, pendant et après l'Holocauste. À travers les histoires des survivants montréalais qui ont survécu, vous êtes invités à réfléchir sur la destruction engendrée par les préjugés, le racisme et l'antisémitisme.

Votre visite débute par la découverte de la diversité des vies des Juifs d'Europe et d'Afrique du Nord avant la Seconde Guerre mondiale. Ensuite, vous découvrez les politiques antijuives mises en place par les nazis dès leur arrivée au pouvoir et les réactions des Juifs d'Allemagne. Vous terminez la période d'avant-guerre par la question de l'antisémitisme au Québec et au Canada et leurs réactions quant aux événements en Europe. Vous voyez ensuite la mise en place rapide du génocide des Juifs dès le début de la guerre. Malgré les terribles conditions, la fin de la liberté et les persécutions, vous serez surpris par la richesse de la vie dans les ghettos et les camps ainsi que les formes de résistance qui s'organisent. L'exposition permet de comprendre la fin de la guerre et la libération des camps. Vous êtes informés sur la situation des Juifs en Europe après la guerre et leur immigration, notamment à Montréal. Votre visite s'achève dans une salle dédiée à la réflexion et la commémoration des victimes.